

Crise politique  
**Le Hirak,**  
quand la parole se libère !

Lire page 4

Coopération bilatérale  
algéro-nigérienne  
**Le chef de l'Etat reçoit  
le Premier ministre du Niger**

Lire page 24

**Aïd El Fitr**  
**La Zakat fixée cette  
année à 120 DA**

Lire page 24

**L'ECHO**  
D'ALGERIE  
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Imsak

3:51

Iftar

19:57



Quotidien National d'Information - 8<sup>e</sup> Année - Mercredi 22 mai 2019 - 17 Ramadhan 1440 - N° 2101 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

Tout en dénonçant les instigateurs des plans pernicieux

# Gaïd Salah appelle le peuple à l'extrême vigilance



Photo : Fatch Guidoum © Lire page 3

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
مقر الربيعين السابقين لرئيس الدولة السيد عبد القادر بن صالح

**جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن ولأحياء التراث الإسلامي**

جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن الكريم وتجويده وتفسيره  
المسابقة الوطنية التشجيعية لصغار حفظة القرآن الكريم

قصر المعارض ، فندق السوفيتال  
من 20 إلى 26 رمضان 1440 هـ  
الموافق لـ: 25 إلى 31 ماي 2019 م

L'Echo d'Algérie : 22/05/2019  
Anep : 0070

# 21 Echos du jour

## Lutte contre la criminalité Interpellations et saisies de substances et produits prohibés dans plusieurs wilayas

Des individus ont été interpellés et des substances et produits prohibés ont été saisis dans plusieurs wilayas par les brigades de la Gendarmerie nationale, suite à des perquisitions à domicile, ainsi que lors de barrage routiers, indique, ce mardi, un communiqué de ce corps de sécurité. Ainsi, dans la wilaya d'Alger, et agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Si El Houas ont récupéré un colis contenant 30 kg de kif traité, rejeté par les vagues, à hauteur de la plage Surcouf, dans la commune d'Aïn Taya. A Béjaïa, lors d'un service de police de la sur la RN 9 reliant Béjaïa à Sétif, dans la commune de Taskriout, les gendarmes de la brigade de sécurité routière de Kherrata ont interpellé un individu en possession d'un lot de produits pharmaceutiques sans factures, à bord d'un camion. A Médéa, les gendarmes de la Brigade des Deux-Bassins ont interpellé deux autres individus transportant, à bord de deux camions frigorifiques, 7 quintaux et 98 kg de viande de volaille, impropre à la consommation A M'sila, un autre individu a été arrêté, alors qu'il transportait 190 quintaux de blé, sans registre de commerce ni factures, à bord d'un camion semi-remorque. Dans la wilaya de Biskra, 2 individus ont été interpellés à bord d'un camion, en possession de 2715 cartouches de cigarettes étrangères en provenance de la contrebande. Il en est de même à Tébessa où les gendarmes de la brigade locale ont interpellé un individu transportant à



bord d'un véhicule 450 cartouches de cigarettes étrangères, en provenance de la contrebande. A Tiaret, les brigades de la Gendarmerie nationale ont interpellé, sur la route reliant Tiaret à Djelfa, un individu transportant, à bord d'un camion, 120 quintaux de farine, sans registre de commerce ni factures. Enfin, dans la wilaya de Sétif, un individu a été arrêté à son domicile par des brigades de la gendarmerie qui ont saisi 25 quintaux de tabac à chiquer en vrac et un moulin.

### Accidents de la circulation 41 morts et 1433 blessés en une semaine

Quarante-et-une personnes ont trouvé la mort et 1433 autres ont été blessées dans 1284 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 12 au 18 mai au niveau national, selon un bilan rendu public mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec 7 morts et 27 blessés, suite à 15 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1449 interventions pour procéder à l'extinction de 1070 incendies urbains, industriels et autres, précise le même bilan, ajoutant que 3774 interventions ont été également effectuées pour l'exécution de 3354 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

## Lutte antiterroriste Un élément de soutien aux terroristes arrêté à Tlemcen et des armes saisies à Tamanrasset et Aïn Guezzam



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 20 mai 2019 à Tlemcen - 2<sup>e</sup> Région militaire, un élément de soutien aux groupes terroristes. Par ailleurs, dans le cadre la lutte contre le crime organisé, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset et Aïn Guezzam - 6<sup>e</sup> RM, 7 orpailleurs et saisi un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions, quatre détecteurs de métaux et une motocyclette». D'autre part, et «dans le sillage des opérations de qualité visant à faire face à la propagation du fléau des

drogues dans notre pays, des Gardes-frontières «ont saisi, à Naâma - 2<sup>e</sup> RM, cinq quintaux et 11 kg de kif traité». Ainsi, le bilan des quantités saisies lors des deux derniers jours dans la même zone s'élève à 21 quintaux et 61 kg». En outre, à Biskra - 4<sup>e</sup> RM, un détachement de l'ANP «a appréhendé deux contrebandiers à bord d'un camion chargé de 27 150 paquets de cigarettes, tandis que 39 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Ghardaïa, Tlemcen et Tiaret, ajoute le communiqué.

### Egypte 16 terroristes présumés tués par la police dans le Sinaï

Seize terroristes présumés ont été tués lors d'opérations de police dans le Sinaï, dans l'Est de l'Egypte, où les forces de sécurité combattent une branche du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech), a annoncé, hier, le ministère de l'Intérieur. D'après des renseignements obtenus par les forces de sécurité, les suspects planifiaient des attaques contre des «installations importantes et vitales» et des personnalités de la ville d'Al Arich (nord du Sinaï). «Des affrontements armés avec des terroristes ont entraîné la mort de 16 d'entre eux», a ajouté le ministère, précisant que les terroristes présumés se trouvaient dans une cache à Al Arich. Des armes et des explosifs ont été trouvés en leur possession. En février 2018, les autorités avaient lancé l'opération «Sinaï 2018» destinée à «nettoyer» le pays du «terrorisme». L'armée et la police annoncent régulièrement la mort de terroristes présumés à la suite d'opérations.

### Tamanrasset

## Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 20 mai 2019 lors d'une patrouille de fouille et de recherche près de la bande frontalière à Tamanrasset - 6<sup>e</sup> RM, une cache d'armes et de munitions contenant une mitrailleuse de type RPK, un pistolet-mitrailleur de type

Kalachnikov, 1,8 kg de TNT, ainsi qu'une quantité de munitions». «Cette opération prouve, encore une fois, la grande vigilance et la ferme détermination des unités de l'ANP mobilisées le long de nos frontières, à préserver la sécurité de notre territoire national et à mettre en échec toute tentative de déstabiliser la sécurité du pays».

### El Bayadh

## Trois criminels spécialisés dans le vol de chèques postaux arrêtés

Les éléments de la Gendarmerie de la wilaya d'El Bayadh ont arrêté une bande de criminels composée de 3 individus spécialisés dans le vol de chèques postaux, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps d'arme. L'opération d'arrestation de cette bande a été effectuée dimanche par la brigade territoriale de la Gendarmerie d'El Kheither lors d'un barrage de contrôle, à la sortie nord de la commune, et sur la base d'informations selon lesquelles un groupe de suspects aurait volé des chèques postaux

d'un bureau de poste situé dans la wilaya voisine Naâma et se dirige vers Saïda passant par El Kheither. Après investigations, trois membres de la bande, âgés de 25 à 45 ans, ont été arrêtés au niveau du barrage de contrôle en possession de plusieurs chèques postaux et d'un nombre de documents postaux volés. Les enquêtes ont dévoilé que les éléments de cette bande opèrent sur l'axe Saïda-El Bayadh-Naâma, volent des chèques CCP dans des files d'attente et font des retraits dans d'autres centres

postaux. Les enquêtes ont également révélé qu'un membre du réseau est un baron de la drogue, un repris de justice poursuivi dans des affaires de trafic de drogue. Une procédure judiciaire a été engagée contre les trois prévenus pour «constitution d'association de malfaiteurs», «usurpation d'identité», «faux et usage de faux» pour les déférer devant le procureur de la République près le tribunal de Bougtob, a-t-on indiqué.



Edité par la Sarl ECHO Médias Algérie	<b>Directeur Général</b> Fondateur Tewfiq Meraou	<b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid	<b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger <b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	<b>Quotidien National d'Information</b>	<b>Rédacteur en Chef</b> Mouloud Hamdi	<b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04		
www.lechodalgerie-dz.com		E-mail : echodalgerie@gmail.com		@echodalgerie_dz	

# Tout en dénonçant les instigateurs des plans pernicioeux Gaïd Salah appelle le peuple à l'extrême vigilance

*Poursuivant sa visite à la 4<sup>e</sup> Région militaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a appelé le peuple algérien à faire montre d'une extrême vigilance et à demeurer solidaire avec son Armée afin d'empêcher les instigateurs des plans pernicioeux de s'infiltrer dans ses rangs «quelles que soient les conditions et les circonstances».*

Le général de corps d'armée a évoqué également le «défi majeur» lié à la lutte contre la corruption dont les lobbys ont des ramifications dans les milieux politique, financier et médiatique, ainsi que dans les institutions de l'Etat. Il a précisé que la démarche suivie dans la lutte contre ce fléau est fondée sur une «base solide», s'appuyant sur des informations «sûres et confirmées» et reposant sur des dossiers avec des «preuves tangibles».

Il s'agit, a-t-il expliqué, de nombreux dossiers «lourds, voire dangereux», ce qui a dérangé la «bande» qui a tenté d'«entraver» les efforts de l'ANP et de la Justice. Gaïd Salah qui a mis l'accent récemment sur l'attachement de l'ANP à la voie constitutionnelle, à travers l'organisation de l'élection présidentielle dans les «meilleurs délais», vient donc remettre çà à travers une élection que les citoyens ne cessent de réclamer l'annulation ou le report. Il a affirmé que «cette position de principe est un signe manifeste et constant de la détermination de l'ANP à ne pas s'écarter de la voie constitutionnelle, quelles que soient les conditions et les circonstances, et quiconque prétend le contraire fait preuve d'ingratitude envers l'Armée et ses positions de principe constantes, en particulier ces arrivistes qui ont profité des richesses du pays à bien des égards et veulent aujourd'hui donner des leçons à l'ANP et son Commandement». «Nous récusons catégoriquement ces comportements opportunistes qui ne servent en rien l'Algérie et ne contribuent aucunement à résoudre sa crise. Aussi, il nous appartient à tous de faire preuve de bon sens et de clairvoyance et d'éviter de s'égarer dans des dédales et des conflits secondaires inutiles qui ne servent nullement l'intérêt suprême de la Nation et qui sont à même de faire perdurer la crise», a-t-il souligné. Il a ajouté que l'ANP «compte sur tous les citoyens jaloux pour l'avenir de leur pays de conjuguer leurs efforts sincères afin d'aboutir aux meilleurs moyens pour mener le pays vers la paix». «Dans cette optique, et dans le respect de la Constitution et des institutions de l'Etat, il nous incombe d'œuvrer à réunir les conditions idoines pour l'organisation des élections présidentielles le plus tôt possible, du fait qu'elles constituent la solution idéale pour sortir de la crise, faire face à toutes les menaces et dangers qui guettent notre pays



et déjouer les desseins hostiles visant à nous mener vers le vide constitutionnel et entraîner le pays dans les spirales de l'anarchie et la déstabilisation», a-t-il indiqué. **Ce mécanisme constitutionnel, a-t-il poursuivi, «permettra d'élire un président de la République ayant la légitimité et les prérogatives pour concrétiser le reste des revendications populaires légitimes et constitue la règle de base pour que notre pays reprenne le cours du développement et de l'édification».** Le chef d'état-major de l'ANP a rappelé avoir affirmé dans une rencontre précédente que «nous étions en cours de démantèlement des bombes à retardement que le peuple algérien sait pertinemment qui les a plantées au sein de toutes les institutions de l'Etat, et que cette crise, dont nous n'avions guère besoin, a été inventée dans le but de semer les graines de la déstabilisation en Algérie, en créant un environnement propice au vide constitutionnel». Gaïd Salah a indiqué que «ces individus, qui ont intentionnellement causé cette crise, sont ceux-là mêmes qui tentent aujourd'hui d'infiltrer les marches,

brandissant des slogans suspects et tendancieux qui incitent à entraver toutes les initiatives constructives permettant le dénouement de la crise. Ils ont ainsi démontré qu'ils sont l'ennemi du peuple, lequel sait pertinemment comment mettre en échec, en compagnie de son armée, ces complots et mener le pays vers un havre de paix». Il avait souligné que l'ANP demeurera «mobilisée en permanence» pour accompagner le peuple et le protéger des agissements d'individus que le temps a fini par dévoiler les contours du «vil complot» qu'ils ont mis en œuvre contre l'Algérie et de «créer un environnement propice au vide constitutionnel». Pour lui, «durant ses marches pacifiques, le peuple algérien qui a exprimé sans aucune ambiguïté ses revendications légitimes qui portent dans l'ensemble sur l'avènement d'une Algérie nouvelle, a fait montre d'une grande conscience de l'importance des défis et du caractère sensible de la conjoncture que traverse notre pays, tout comme il est au fait de la nature abjecte du plan que certaines parties voudraient mettre à exécution par procuration pour certains parrains désormais connus de

tous».

«Aujourd'hui, nul n'ignore que les exécutants de ce plan machiavélique, ceux qui leur ont confié cette tâche et ceux qui gravitent dans leur giron, ont attendu, durant toutes les années passées, la moindre occasion pour le mettre à exécution en ayant recours à diverses voies et moyens», souligne-t-il, estimant que la crise que connaît le pays «a été inventée dans le but de semer les graines de la déstabilisation en Algérie, en créant un environnement propice au vide constitutionnel». **«Après que le peuple algérien les ait démasqués et rejetés fermement et définitivement, ils ont fait de certains canaux d'information connus et des réseaux sociaux un moyen pour tenter de réaliser des agendas douteux,** en menant des campagnes méthodiques autant que tendancieuses dans le but d'abuser l'opinion publique pour distiller leurs mensonges et leurs élucubrations dans une vaine tentative de porter atteinte au lien existentiel et étroit qui unit le peuple à son armée, d'ébranler sa cohésion et la confiance mutuelle qui les anime», ajoute-t-on. Selon le chef d'état-major, «il n'est pas surprenant de voir que ce sont les mêmes voix qui avaient sollicité l'intervention de l'armée dans le champ politique durant les précédentes décennies qui tentent aujourd'hui, sournoisement, de l'entraîner sur cette voie en cette étape cruciale. Afin de concrétiser leurs «vils desseins, ces revanchards tentent de mettre la main sur ce hirak pacifique et de prendre le train en marche pour servir leurs intérêts étroits en s'autoproclamant porte-parole du peuple, dans l'espoir de brouiller les cartes et de semer la confusion», a-t-il relevé. Il a ajouté que ces mêmes parties, «dans leurs manœuvres criminelles, n'oublient pas de lancer des campagnes féroces à travers certains porte-voix qui véhiculent toute leur rancœur à l'encontre de l'ANP en lui reprochant son attitude patriotique et novembriste», affirmant que «le comportement hystérique qui a fait perdre le nord à ces parties, est essentiellement dû au refus catégorique du commandement de notre armée de ne verser une seule goutte de sang du peuple, depuis le début des marches pacifiques et sa détermination à faire barrage à tous ceux qui tenteraient d'ébranler la stabilité du pays et d'attenter à l'unité du peuple».

T. Benslimane

## Destitution de Bouchareb Le FLN gèle ses activités à l'APN

Le processus de destitution de Moad Bouchareb du poste de président de l'APN a franchi une nouvelle étape ce mardi 21 mai, avec la décision du groupe parlementaire du FLN de geler ses activités au sein de la chambre basse du Parlement. Réuni hier, sous la direction de son président Khaled Bouiah, le groupe parlementaire du parti a décidé de geler «toutes ses activités organiques jusqu'au

retrait» de Bouchareb de la présidence de l'APN. Le groupe parlementaire justifie cette décision par «l'entêtement» de Bouchareb, qui ignore selon la même source, les directives de la direction du parti. Le SG du FLN Mohamed Djemai a réitéré la demande du parti en faveur du départ de Bouchareb. «C'est une exigence irréversible sur laquelle on ne reviendra pas», a-t-il dit.



## Crise politique

## Le Hirak, quand la parole se libère !

*C'est la question fondamentale que beaucoup d'acteurs politiques n'osent pas poser. En effet, la finalité de toutes actions ou manifestations politiques pour aller vers une nouvelle République qui implique l'engagement responsable des futurs dirigeants pour assumer les responsabilités d'une bonne gouvernance du pays vers un avenir meilleur d'un peuple attaché à ses valeurs et principes énoncés dans les textes fondamentaux de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et aussi accepter «le cri de détresse du peuple» et venir le délivrer de l'impasse actuelle.*

Qui aujourd'hui a la capacité politique de convaincre «le Hirak» qu'il peut répondre à ses aspirations légitimes ? Regardons objectivement les acteurs en présence sur le terrain de la réalité, le terrain virtuel des espaces de chaînes de télévisions privées et des réseaux sociaux. Sur le terrain de la réalité, aucune force politique n'a pu prendre langue avec le Hirak. Aucun leader politique n'ose parler au nom du Hirak. Cela n'est ni étonnant ni nouveau, une classe politique sclérosée par ses luttes intestines intra et inter-partisanes. Des partis politiques qui vivaient au gré des subventions, et activistes à l'approche des élections pour «prendre un butin électoral» sous forme de siège dans une assemblée quelconque en fonction de moyens investis et soutiens négociés. La classe politique qui était au pouvoir, comme son opposition récoltent aujourd'hui leur stérilité, ils n'ont rien pu semer de bon dans la société, leurs silence, balbutiement, onomatopée et tous les synonymes ne suffisent pas à décrire ce silence non pas d'acquiescement ou de consentement, mais d'incapacité. Les chaînes privées de télévision «découvrent les vertus» du débat politique «libre». Etaient-elles seulement prêtes à cette «noble mission». Nul ne peut nier que la «liberté d'expression» est «une fake réalité», celui qui possède l'argent, le propriétaire apparent, ou caché derrière les rideaux parfois en dehors des frontières, quand il ne sert pas des officines étrangères, celui là est le «vrai idéologue et chef d'orchestre de la propagande et sert ses choix politiques». L'agitation partisane sur ces plateaux télévisés a tenté de «remettre sur selle» d'anciens «acteurs politiques» sous des visages nouveaux, mais idéologiquement fossilisés. Le cri de ralliement des islamistes, soutenus subrepticement par des «novices propagandistes à travers les réseaux sociaux» semble prendre un pas d'avance sur les «sécessionnistes cachés derrière la noble idée de la Fédération». Au final, l'appel de Taleb El Ibrahimy qui appelle à un

débat franc et honnête avec l'Armée nationale populaire est un «cri de vérité qui cache l'illicite». Sinon comment explique-t-il le choix des mots franc et honnête ?

L'ANP a toujours été franche et honnête avec le peuple et ce n'est pas lui qui peut le nier. Elle est la seule aujourd'hui à parler, à communiquer, à protéger, à tranquilliser, à baliser, à défendre, à déminer, à écouter et surtout à vouloir passer vers «une Algérie nouvelle et franchement démocratique».

Le choix du trio qui a présenté «la solution du dialogue» a mal choisi son interlocuteur. L'Armée est au-dessus de la mêlée, Elle garantit la liberté du débat, défend les choix du Hirak, quand celui-ci pourra trouver le moyen de s'organiser et faire entendre sa voix, mais avant cela il doit se libérer de la tutelle de ceux qui veulent surfer sur sa vague.

Le choix du trio porte une connotation politique dépassée, celle de l'équilibre régional sans tenir compte des conséquences de ces choix sur la politique nationale depuis l'indépendance. L'important c'est la compétence et surtout l'engagement vis-à-vis de l'Etat. La recette classique d'un équilibre Est, Ouest et Centre et un autre sous jacent Arabe-Kabyle et un mélange islamo-militaro Droits de l'Homme ne peut être à lui seul représentatif de notre société et ne «peut constituer la clef des solutions» nous avons géré par cette méthode dans le passé et les résultats sont là. Il suffit de voir les commentaires de ceux qui ont applaudi la démarche, «les animateurs zélés des réseaux sociaux de types Larbi Zitout et compagnie, ceux qui n'ont pas cessé de cracher leur fiel sur l'ANP, ceux qui vivent aux frais des officines étrangères et à l'étranger» pour comprendre que cette initiative, que nous voyions déjà de loin depuis quelques semaines, allait sortir au grand jour. La démarche islamiste maquillée ne nous surprend pas, on attendait seulement sa sortie, comme nous avions attendu la sortie des sécessionnistes, mais ce que nous ne pouvons comprendre c'est ce silence «criminel et complice» de certaines figures qui ont tenté de

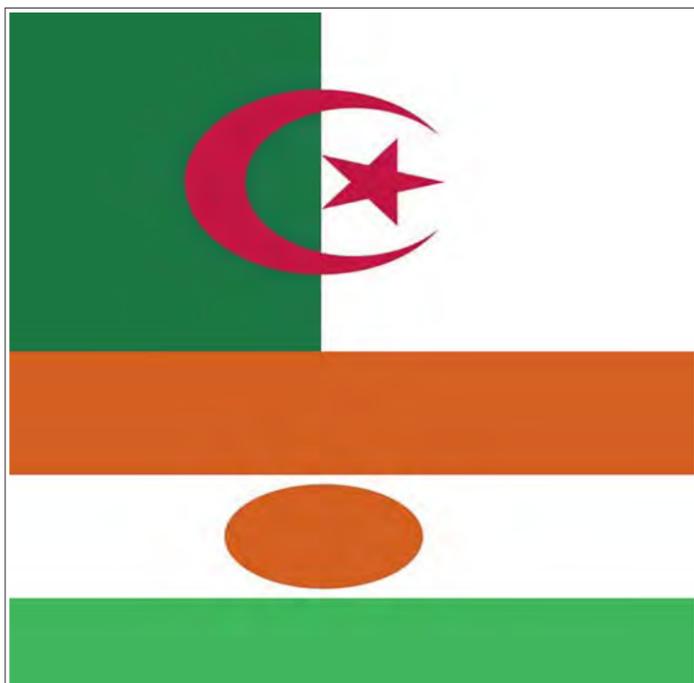


«monter le Hirak à son début» comme étant des défenseurs de l'Algérie et qui se sont tus lorsqu'on a porté atteinte à son unité territoriale, à partir de la France et dans une enceinte universitaire algérienne». N'ayons pas peur des mots, c'est une trahison caractérisée. Suivez les acteurs-marionnettes, leurs créateurs, leurs parrains, leurs moniteurs, et vous aurez des réponses à vos fausses questions. Dès le premier jour l'ANP a dit clairement qu'elle refuse d'être un acteur politique. Elle a refusé toutes «les sollicitations de faiblesse de l'opposition» qui lui demandait d'intervenir. Elle est intervenue lorsque la «demande est devenue populaire» l'Armée du peuple a répondu à l'appel du peuple. Elle n'a pas répondu aux attentes des politiciens improductifs qui voulaient qu'elle les ramène sur «ses chars» à El Mouradia, à l'ANP, au Sénat, au Gouvernement, au Conseil constitutionnel...chacun selon ses vœux. Elle leur a demandé de descendre dans l'arène de la rue et de convaincre le peuple.

En agissant ainsi, l'ANP protège le pays, ses institutions et son avenir, elle ne veut parrainer personne parmi le personnel politique existant, elle accepte de protéger la nouvelle génération de politiques qui sortirait du Hirak, mais sans aucun chèque en blanc. Elle invite le Hirak à s'organiser, à se réunir en dehors des manifestations, par groupes ou ensemble socioprofessionnels, par comité de quartiers, sous l'égide des leaders de groupes, de quartiers, des intellectuels, d'élus (s'ils sont crédibles et acceptés), de l'Administration (si elle est capable de s'adapter à la nouvelle donne du Hirak et si elle est capable d'écouter et changer d'attitude). Pour ceux qui tentent de faire peur aux Algériens, la nouvelle mode étant celle du vide et du blocage institutionnel et constitutionnel. L'ANP a démontré qu'elle est la seule vraie garante de la Constitution. Si celle-ci est mauvaise ou viciée ce n'est pas la faute à l'Armée. Aussi, l'ANP qui encore une fois est intervenue à la demande du peuple, pour le sauver

et sauver le pays n'est pas à cours d'arguments ni de moyens. N'oublions pas que l'ancien pouvoir a fait peur aux Algériens par le chaos et la horde islamiste, il leur faisait miroiter une stabilité, qui en fait était assassine et nihiliste du pays et de l'Etat. Les résidus tentent de nous faire peur par le vide institutionnel et veulent nous imposer «une solution à la soudanaise». Que tout le monde le sache clairement, l'ANP a les moyens de «sa politique de protection du pays, de l'Etat, du peuple et de ses institutions». Elle dispose de moyens matériels et humains suffisamment compétents pour le faire. Que le Hirak fasse confiance à son Armée, elle lui garantit sa démarche, son organisation, ses assises, comme elle a garanti sa sécurité depuis sa naissance. Elle est et demeurera à équidistance de tous les acteurs, à une seule condition ; l'allégeance à l'Algérie et rien qu'à l'Algérie.

**Mrabet Touati**



## Coopération algéro-nigérienne Le comité bilatéral frontalier se réunit au 2<sup>e</sup> semestre 2019

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune, a affirmé, lundi, à Alger, que le comité bilatéral frontalier algéro-nigérien se réunira «durant le deuxième semestre de l'année 2019», pour procéder à la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de toutes les recommandations issues de ce comité. Lors de l'audience qu'il a accordée au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique nigérien, Mohamed Bazoum, Dahmoune a annoncé la tenue, durant le 2<sup>e</sup> semestre de 2019, de la réunion du comité bilatéral frontalier algéro-nigérien et la mise en place «d'un nouveau mécanisme de suivi et d'évaluation de toutes les recommandations issues dudit comité». Outre la question de la migration clandestine, les deux parties ont convenu d'une réunion qui regroupera «les walis des wilayas frontalières algériennes et leurs homologues du Niger durant la même période (2<sup>e</sup> semestre 2019)», a fait savoir le ministre qui a estimé que «ce mécanisme de proximité contribuera à l'évaluation des décisions de l'action commune autour

«des questions d'intérêt commun». Pour sa part, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique nigérien, Mohamed Bazoum s'est félicité de «l'intensité des relations bilatérales», notamment dans le secteur de l'intérieur, mettant en exergue le soutien remarquable apporté par l'Algérie au Niger en matière de coopération policière et de protection civile. En sus du dossier du comité bilatéral frontalier algéro-nigérien, les deux parties ont évoqué la question de la migration clandestine, convenant de l'impératif de réfléchir à «apporter certaines modifications aux mécanismes mis en place par les deux pays pour traiter ce phénomène». Le ministre de l'Intérieur nigérien, Mohamed Bazoum, fait partie de la délégation conduite par le Premier ministre du Niger, Brigi Rafini, qui a entamé, lundi, une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Noureddine Bedoui. Outre Bazoum, la délégation du Niger comprend le ministre délégué auprès du ministère des Affaires étrangères, Lamidou Ousseini Salamatou Bala Goga.

13<sup>e</sup> Mardi de mobilisation des étudiants

# Les étudiants dans la rue au lendemain d'un discours du patron de l'armée

Les étudiants ne décolèrent pas, ne se découragent point pour marquer leur présence à la marche hebdomadaire du mardi en soutien à la mobilisation pacifique du vendredi.

Pour le 13<sup>e</sup> mardi consécutif, ils sont sortis en masse à Alger et dans d'autres villes du pays pour réclamer une rupture totale avec le système actuel et ses symboles rejetés en bloc. L'immense foule a investi les alentours du siège du Premier ministre (Palais du Docteur-Saâdane) d'où ils étaient sitôt repoussés, par un imposant dispositif sécuritaire vers la place Audin et la rue Didouche-Mourad, a constaté l'envoyé spécial de la Radio Chaîne 3, Lotfi Sid. La police a utilisé la force et les gaz lacrymogènes, des secouristes bénévoles ont soigné les étudiants touchés. Les étudiants, qui rejettent le discours du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, prononcé la veille depuis Ouargla, ont affiché, encore une fois, leur position de principe à savoir le refus des élections du 4 juillet et ont réitéré l'exigence d'une transition démocratique pour le passage à une Algérie nouvelle. Notons que le centre de la capitale a été

quadrillé dès les premières heures de la matinée de ce mardi 21 mai. Les forces anti-émeute ont occupé et bloqué tous les endroits où les étudiants avaient l'habitude de se rassembler et de marcher. Les policiers ont occupé l'esplanade de la Grande Poste, ils ont bloqué les rues menant vers l'APN et le tribunal de Sidi Mhamed, et également la rue Pasteur menant vers le tunnel des facultés à la place Audin. Même topo dans les autres villes universitaires du pays. Les étudiants sont en effet sortis en masse à Oran, Constantine, Béjaïa, Annaba, Batna, Adrar, Tamanrasset, Mostaganem, Tizi-Ouzou, Bouira, Sétif et bien d'autres villes. Même détermination, mêmes slogans. Ils rejettent la présidentielle du 4 juillet et réclament une période de transition, sans les figures de l'ex-régime Bouteflika. A Alger, on signale quelques interpellations d'étudiants à la fin de la marche.

Ali B.



Ph : Fatch Guidoum ©

## Coopération algéro-nigérienne Le Premier ministre nigérien achève sa visite officielle en Algérie

Le Premier ministre nigérien, Brigi Rafini, a quitté, hier, Alger, au terme d'une visite officielle de deux jours, à l'invitation de son homologue, Noureddine Bedoui. Rafini a été salué à l'aéroport international Houari-Boumediène, par Bedoui et des membres du gouvernement. Lors de cette visite, le Premier ministre nigérien a été reçu par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, où il a été souligné que l'Algérie et le

Niger sont engagés «solidairement» à faire face aux défis sécuritaires que connaît la région du Sahel, notamment en Libye. Rafini a également eu un entretien avec son homologue algérien Noureddine Bedoui. L'entretien entre les deux responsables a été élargi, par la suite, aux membres des deux délégations. Il a été décidé aussi, à l'issue de l'entretien du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement

du territoire, Salaheddine Dahmoune et du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique nigérien, Mohamed Bazoum, de la tenue, durant le deuxième semestre de 2019, de la réunion du comité bilatéral frontalier algéro-nigérien et la mise en place «d'un nouveau mécanisme de suivi et d'évaluation de toutes les recommandations issues dudit comité».

T. M.

OMD

## Miraoui met en avant depuis Genève les avancées réalisées par l'Algérie



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a mis en avant, ce mardi, depuis Genève (Suisse), les avancées réalisées par l'Algérie en termes de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dans le domaine de la santé, dont la baisse du taux de la mortalité infantile et maternelle. Intervenant lors des travaux de la 72<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé (AMS), le ministre a indiqué que «les avancées accomplies dans la réalisation des OMD ont valu à l'Algérie d'être choisie par l'ONU parmi les pays invités aux concertations sur l'agenda de développement post-2015, déjà lancé avec la participation du Gouvernement et de la société civile». Ces développements, a-t-il indiqué, sont reflétés par «la baisse du taux infantile à 21

cas de décès pour 1000 naissances en 2018, contre 36,9 cas en 2000, tandis que le taux de mortalité maternelle qui était à 215 cas de décès pour 100 000 accouchements en 1990 a baissé à 57,5 cas de décès pour 100 000 accouchements en 2018». L'Algérie a, également, enregistré un recul des cas de tuberculose (13,3 cas pour 100 000 habitants en 2018) et du taux minime d'atteinte au virus de l'immunodéficience humaine (VIH) (0,1%). «Grâce à ces résultats, l'Algérie a obtenu la certification de l'élimination du tétanos néonatal de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», a rappelé Miraoui. Concernant le paludisme (malaria), le ministre a fait savoir qu'«aucun cas n'a été enregistré depuis 2014, ce qui permettra à notre pays d'obtenir cette certification dont la remise est prévue durant notre session

actuelle», ajoutant que pour la lutte contre le trachome, «la même procédure a été entreprise depuis 2018».

### Une couverture sanitaire globale, une des priorités de l'Algérie

D'autre part, Miraoui a indiqué que la couverture sanitaire globale était «inscrite au cœur des priorités de l'Algérie». Le fait de bénéficier des prestations sanitaires globales de qualité au milieu d'un environnement sain, sécurisé et permanent constitue «le véritable critère pour l'efficacité de tout le système de santé», a-t-il dit. «En dépit de certaines disparités dans l'accès aux soins, dues à l'inadaptation de notre système de santé avec le développement démographique de notre société, le système de la protection sociale, fondé sur la justice sociale et la solidarité nationale, a fait bénéficier plus de 80 % des Algériens de la couverture de la sécurité sociale», a ajouté le ministre. «L'Etat veille à la généralisation de ce système à toutes les franges de la société à travers la facilitation des procédures d'octroi du droit à la sécurité sociale», a-t-il ajouté. Le ministre a souligné que «l'accès aux médicaments à des prix raisonnables, dont le renforcement des capacités de la production des médicaments dans les pays émergents, figure parmi les priorités de l'Algérie», précisant que «le recours aux moyens de financement innovants doit être à long terme eu égard aux difficultés auxquelles les différents systèmes de santé font face en cette matière». «Partant de notre conviction de l'importance du principe de la santé globale, la délégation algérienne met l'accent sur

l'impératif de garantir ce droit au profit de nos frères palestiniens, en leur permettant l'accès aux soins et en facilitant l'entrée de médicaments, de vaccins et de matériel médical dans les territoires palestiniens occupés sans obstacle ni condition aucune», a-t-il fait savoir. Rappelant «l'intérêt accordé par l'Algérie à l'opération de réforme de l'OMS pour parvenir à la rationalisation des dépenses à la lumière des difficultés financières», le ministre a indiqué que l'Algérie «restait fidèlement attachée à son soutien pour parvenir à cette réforme de manière consensuelle». Miraoui a souligné, dans ce sens, «l'intérêt accordé par l'Algérie à une répartition équilibrée des ressources entre le siège et les bureaux des pays, notamment ceux qui se trouvent dans les pays en voie de développement, afin de leur permettre de s'acquitter de leurs missions tout en prenant en considération les besoins spécifiques des pays membres». Par ailleurs, le ministre a estimé que cette session «s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'OMS, laquelle s'est dégagée à travers les progrès réalisés dans l'activité de la représentation de l'OMS et le secteur de la Santé en Algérie, ainsi que la visite de travail effectuée, dernièrement, en Algérie par la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique». L'inscription du thème de la santé sur la liste des objectifs de développement à venir «nous accorde l'opportunité de chercher de nouvelles initiatives dans ce domaine», a-t-il dit, soulignant que «quelle que soit notre vision, elle vise en premier lieu la préservation de l'élément central de chaque développement sanitaire et socio-économique, en l'occurrence l'homme».

Yasmine Derbal / Ag.

# Après avoir obtenu l'accord de la CICTA L'Algérie se lancera dans l'activité d'engraissement de thon rouge à partir de 2020

*L'Algérie se lancera dans l'activité d'engraissement de thon rouge à partir de 2020 après avoir obtenu en novembre 2018 l'accord de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), a déclaré, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hammouche.*

Hammouche a expliqué dans ce cadre que l'Algérie avait déposé en 2017 un dossier auprès de la CICTA pour l'obtention d'une autorisation d'engraissement du thon, relevant que cette instance avait octroyé à l'Algérie une licence pour la création de fermes pilotes d'engraissement de thon rouge d'une capacité de 1800 tonnes/an, des fermes, a-t-il dit, qui permettront d'augmenter la valeur ajoutée en devise de ce produit jusqu'à 50 millions d'euros. La direction générale de la pêche a reçu 10 demandes de la part d'investisseurs privés désireux d'obtenir des contrats de concession pour exercer cette activité, a indiqué Hammouche. Des contrats de concession ont été octroyés à quatre investisseurs pour créer des fermes d'engraissement de thon rouge, et un délai leur a été accordé pour réaliser leurs projets et lancer la production en 2020. Dans le cas où les bénéficiaires des contrats de concession tardent dans la concrétisation de leur projet sur le terrain,

la direction procèdera à l'envoi de mises en demeure aux retardataires, et au retrait de leurs contrats de concession pour les donner à d'autres investisseurs parmi les 10 ayant déposé leurs demandes.

Ces investissements devront être implantés, en premier lieu, à El-Tarf (1 ferme aquacole), Chlef (une 1 ferme aquacole) et Aïn Temouchent (2 fermes aquacoles). Pour ce qui est de la commercialisation des produits de ces fermes, Hammouche a fait savoir que ces produits seront soumis à la règle offre/demande, soulignant que le marché international était libre et basé particulièrement en Asie.

En Méditerranée, il existe douze 12 fermes d'engraissement de thon rouge qui produisent 11 000 tonnes de poissons. La plupart de ces fermes se trouvent en Espagne, Italie, Malte, Croatie et Turquie ainsi qu'en Tunisie qui dispose de deux fermes. La CICTA a délivré, récemment, une licence à l'Égypte et à la Libye pour se lancer dans l'activité d'engraissement.

Siad H.



## Prévention et lutte contre les feux de forêts Le ministère de l'Intérieur élabore un plan de communication



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a élaboré un plan de communication de prévention et de lutte contre les feux de forêts, tandis que la direction générale de la Protection civile a lancé des caravanes de sensibilisation à la préservation du domaine forestier au niveau de toutes les wilayas. «Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Mohamed Amine Deramchi, a tenu, lundi, une réunion consacrée à la lutte contre les feux de forêts, en présence des SG des ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Communication, des Affaires religieuses et des Wakfs, de l'Environnement et des Energies renouvelables, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation nationale ainsi que le directeur général de la Protection civile et celui des Forêts», a précisé le communiqué. A cette occasion, Deramchi a rappelé que la baisse du nombre de feux de forêts s'expliquait essentiellement par l'efficacité du plan de communication mis en œuvre, en plus des moyens

matériels mis à la disposition de la Direction générale de la Protection civile. A l'issue de cette rencontre, «il a été décidé d'améliorer le plan de communication de l'année 2018, en enrichissant le contenu des spots médiatiques, affiches et autres moyens de communication et ce via les réseaux sociaux particulièrement». Aussi, la Direction générale de la Protection civile a procédé au lancement des caravanes de sensibilisation et à l'organisation de portes ouvertes au niveau de l'ensemble des wilayas pour sensibiliser les citoyens à la prévention des feux de forêts, mais aussi à la préservation du domaine forestier. Pour rappel, cette réunion fait suite à celle tenue Jeudi 16 mai 2019, par le ministre l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, qui a donné des orientations à l'effet de mettre en place un plan de communication efficace visant la prévention des feux de forêts, basé notamment sur l'implication des différents ministères concernés par ce phénomène.

N. I.

Ramadhan

### Ghania Eddalia partage un «iftar» collectif avec les pensionnaires du centre de l'enfance assistée d'El Mohammadia

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a partagé, lundi soir, un iftar collectif avec les pensionnaires du centre de l'enfance assistée d'El Mohammadia (Alger), dans le cadre de la consécration des valeurs de solidarité, lors de ce mois de piété et à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'orphelin, coïncidant cette année au 15 Ramadhan. Accompagnée du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, Eddalia a affirmé que la «solidarité avec cette frange d'enfants s'inscrit parmi les principales missions du ministère», soulignant que les conditions de leur prise en charge sont «excellentes». En prévision de l'Aïd El Fitr, «les préparatifs sont à pied d'œuvre en vue de répondre aux besoins de ces enfants et introduire la joie dans leurs cœurs», a indiqué la ministre, qui a annoncé par ailleurs la préparation des établissements de solidarité, en prévision de la saison estivale, pour la prise en charge de «9000 enfants pensionnaires des centres de l'enfance assistée et ceux des familles nécessiteuses», outre «l'organisation d'excursions au profit de 7000 enfants durant les vacances d'été, en coordination avec les collectivités locales». Dans un message à l'occasion de la Journée nationale de l'orphelin, Eddalia a salué «les grandes réalisations et acquis obtenus» en matière de consécration des droits de l'enfant et d'amélioration de leur condition. De son côté, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a salué «l'élan de solidarité du peuple algérien durant le mois de Ramadhan», saluant également «le niveau de prise en charge par l'Etat et la société algérienne» de cette catégorie d'enfants.

H. H.

## Examens de fin d'année «Ils ne seront aucunement affectés par la situation politique délicate que traverse l'Algérie», affirme Samia Mezaib

Non, les examens de fin d'année ne seront aucunement affectés par la situation politique délicate que traverse l'Algérie. Si l'on en croit la directrice de l'évaluation et de la prospection du ministère de l'Éducation nationale, «tout se prépare de manière correcte». Accueillie, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, Samia Mezaib assure que l'année scolaire a été marquée par une bonne exécution des programmes pédagogiques et une meilleure couverture des cours de soutien au profit des élèves du primaire que du secondaire.

Elle annonce, d'autre part, que les examens de 5<sup>e</sup>, du BEM et du baccalauréat auxquels, indique-t-elle, prendront part plus de 2 millions d'élèves, doivent successivement débiter le 29 mai et concerner 812 655 élèves, le 9 juin avec la participation de 631 395 élèves et le 16 juin au bénéfice de 674 831 élèves. Mezaib indique également que toutes les conditions matérielles et organisationnelles de ces trois sessions, de la confection des

épreuves à la proclamation des résultats, ont été mobilisées afin d'assurer leur déroulement dans des conditions «correctes». Pour prévenir les phénomènes de triche durant le déroulement de ces examens, elle signale, par ailleurs, que la sécurité sera drastiquement renforcée par l'apport de moyens technologiques parmi lesquels, précise-t-elle, figurent une panoplie de broui

S'exprimant à propos de la réforme des examens, particulièrement celle concernant le baccalauréat, un sujet autour duquel le ministère de l'Éducation nationale a engagé une réflexion depuis plusieurs mois déjà, Mezaib signale que ce processus est toujours en cours, révélant que des «des améliorations et des régulations» y ont été apportées «pour atteindre les objectifs fixés». Elle rappelle que cette réforme vise notamment à réduire la durée de la session du bac, «une épreuve très lourde pour les candidats» et à y introduire le système de contrôle continu.

R.A.

## Mines et carrières

# Hausse de l'activité au 4<sup>e</sup> trimestre 2018

L'Algérie a enregistré une hausse de l'activité industrielle du secteur des mines et des carrières durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2018, boostée par une utilisation des capacités de production à plus de 75%, selon une enquête d'opinion par l'Office national des statistiques (ONS).



La majorité (70%) des industriels concernés par l'enquête disent avoir satisfait les commandes reçues et gardé des quantités en stock, relèvent les résultats de l'enquête trimestrielle de

l'Office, ajoutant que l'approvisionnement en eau des unités de production a été permanent. Concernant les effectifs, les industriels ont relevé une hausse du personnel durant le dernier trimestre 2018. Presque la totalité

des concernés par l'enquête sont «satisfaits» du niveau de qualification du personnel et disent ne pas eu de difficultés à en recruter. Cependant, la majorité des enquêtés ont déclaré être incapables d'embaucher du personnel supplémentaire sans qu'ils ne renouvellent leurs équipements. Dans ce contexte, plus de la moitié des chefs d'entreprises avait indiqué avoir connu des pannes d'équipements durant le dernier trimestre de 2018, inférieures à six jours, précisant avoir réussi à remettre en marche ses équipements. S'agissant de la santé financière de leurs entreprises, les enquêtés ont jugé «normal» l'état de leurs trésoreries, prévoyant une «stabilité de l'activité, de la demande, ainsi que des prix de ventes des produits, au cours des prochains mois».

### Une dynamique insufflée malgré le retard accusé

En dépit du retard accusé, le secteur des mines avait connu en 2018 une dynamique à travers le lancement de mégaprojets et la relance d'autres projets à même de donner un nouveau souffle à cette filière vitale, selon les informations communiquées le 12 février dernier par le ministère de l'industrie et des mines. Parmi les projets inscrits figure celui consistant à exploiter et transformer

le phosphate à l'Est du pays, à la faveur de la signature d'un accord de partenariat entre des entreprises algériennes et chinoises.

La concrétisation de ce mégaprojet, dont le montant d'investissement, s'élève à 6 milliards de dollars, permettra à l'Algérie d'être l'un des pôles mondiaux pour l'exportation des engrais, devant atteindre deux milliards de dollars annuellement, après sa mise en service en 2022. Ainsi, la production nationale en phosphate passera substantiellement de 1,2 million de tonnes actuellement, à environ 12 millions de tonnes, d'autant plus qu'une grande partie de cette production sera transformée en engrais, tandis que la partie restante sera exportée, selon le ministère, qui prévoit d'éventuelle création, à l'avenir, d'un autre complexe d'engrais.

Par ailleurs, le ministère avait annoncé, dès cette année, la modernisation de l'exploitation des mines de fer d'El Ouenza et de Boukhadra (Tébessa), dans l'objectif d'augmenter la production pour passer de 1,2 million de tonnes/an à 3,5 ou 4 millions de tonnes/an, en vue de répondre à la demande croissante des usines sidérurgiques. S'ajoutent à cela d'autres projets qui sont en cours l'étude comme la construction d'une usine pour l'exploitation du gisement de manganèse.

Moussa O.

### Habitat

## Le dossier AADL 1 sera clos le 30 septembre prochain

Le dossier AADL 1 sera clôturé le 30 septembre prochain, a annoncé le ministre de l'Habitat, lors d'une réunion de coordination organisée par le ministère des Ressources en eau. «Il nous reste 30 000 dossiers de souscripteurs. Tous les logements sont construits. Le 25 mai prochain, il y aura la distribution de 2400 logements. Les opérations de distribution se poursuivront jusqu'au 30 septembre prochain, date de la clôture du dossier de l'AADL 1», a déclaré Kamel Beldjoud.

### Pétrole

## Le Brent progresse à plus de 72 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient, hier, sans entrain en cours d'échanges européens alors que les investisseurs s'inquiétaient à la fois du risque que le conflit commercial sino-américain fait peser sur la demande et des tensions au Moyen-Orient qui menacent l'offre. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 72,16 dollars à Londres, en hausse de 19 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour le

contrat de juin, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 35 cents à 63,45 dollars.

Les prix ont tenté une hausse, lundi, entre la volonté de l'Opep de maîtriser sa production et la montée des tensions du côté de l'Iran, mais ils sont retombés avec le reste du marché en raison du conflit commercial sino-américain, ont expliqué des analystes. Selon d'autres analystes, il y a d'autres raisons qui poussent les prix à la hausse, notamment la réunion de l'Opep qui s'est tenue ce week-

end en Arabie saoudite. Lors d'une réunion de suivi de l'accord qui unit l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres producteurs, dont la Russie, l'Arabie saoudite a défendu l'idée d'un renouvellement des baisses de production après la fin du premier semestre. L'Opep et ses partenaires prendront leur décision lors de leur prochaine réunion plénière, prévue fin juin à Vienne, mais qui pourrait être reportée à début juillet, selon des sources proches du dossier.

### Agriculture

## Le déclin des abeilles menace la sécurité alimentaire dans le monde

Le déclin des populations d'abeilles à travers le monde représente une menace sérieuse pour l'ensemble des plantes qui jouent un rôle essentiel pour le bien-être humain et les moyens d'existence, a prévenu l'Organisation des nations unies pour l'alimentation dans un rapport publié sur son site web. «Le nombre d'abeilles et d'autres pollinisateurs est en forte baisse dans plusieurs régions du monde ce qui a pour effet de non seulement affecter les rendements agricoles mais aussi la nutrition», ont indiqué les auteurs de ce rapport, publié lundi à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des abeilles. Les pratiques agricoles intensives, la monoculture, le recours excessif aux produits chimiques agricoles, la perte en biodiversité, la pollution et le changement climatique sont les principales causes du déclin des populations d'abeilles, a fait savoir l'institution onusienne. «Si cette tendance se poursuit, les cultures nutritives telles que les fruits, les noix et autres légumes se verront remplacer par des cultures vivrières comme le riz, le maïs et les pommes de terre, favorisant ainsi les régimes alimentaires déséquilibrés», a précisé la même source. Pour le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, l'absence d'abeilles et d'autres pollinisateurs reviendrait

à anéantir le café, les pommes, les amandes, les tomates et le cacao, qui à l'image d'autres cultures dépendent de la pollinisation. Soulignant leur rôle vital dans l'agriculture et la préservation de la biodiversité, la FAO a affirmé que les abeilles font partie des créatures les plus travailleuses sur la planète, fournissant des services éco systémiques essentiels pour la terre en assurant la pollinisation. Les abeilles et autres pollinisateurs tels que les oiseaux et les chauves-souris ont un impact sur 35 % de la production agricole mondiale, en contribuant à faire augmenter la production de 87 des principales cultures alimentaires dans le monde, ainsi que celles de nombreux médicaments faits à partir de plantes, selon les auteurs du rapport. «Près des deux-tiers des plantes cultivées qui nourrissent la population mondiale dépendent de la pollinisation réalisée par des insectes ou par d'autres animaux pour produire des fruits de bonne qualité et les semences destinées à la consommation humaine», ont-ils fait savoir. En outre, ils affirment que la nutrition tire également profit de la pollinisation puisqu'elle favorise la production de fruits, de noix et de semences en grand nombre, mais contribue aussi à leur variété et à leur qualité. Cette année marque la deuxième



célébration de la Journée mondiale des abeilles, organisé par la FAO, en partenariat avec le gouvernement de la République de Slovaquie et Apimondia, l'événement qui s'est tenu lundi à Rome, avait pour objectif de mieux sensibiliser le public au rôle des abeilles

et des pollinisateurs dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Un autre événement célébrant cette journée spéciale a également été organisé en parallèle au siège des Nations Unies, à New York.

N. I.

Tizi-Ouzou

# L'obligation de moderniser le legs ancestral de l'oléiculture

*La wilaya de Tizi-Ouzou s'est engagée ces dernières années dans un processus de restructuration de la filière oléicole, visant à améliorer qualitativement et quantitativement la production en huile d'olive.*

Région montagneuse à vocation arboriculture fruitière, Tizi-Ouzou offre un terroir idéal pour le développement de culture de l'olivier, a observé le directeur des services agricoles (DSA), Laïb Makhlof, qui a tracé à son installation un plan d'action pour atteindre cet objectif en faisant participer à cette démarche l'ensemble des intervenants dont les professionnels, les organisations professionnelles, les instituts de formation agricole (ITAFV, ITMAS) et l'université. Pour la mise en place d'une stratégie de développement de cette filière, la DSA a organisé une série de réunions, clôturée par une journée technique sur la «Situation de la filière oléicole : contraintes et perspectives» tenue en juillet 2018 à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS) de Boukhalfa, pour faire le diagnostic de la filière afin d'arrêter les points forts à valoriser et les erreurs dans le processus de production à corriger et ce, dans la perspective d'améliorer la production en huile d'olive ainsi que sa qualité, a indiqué Laïb. Des recommandations ont été prises lors de cette journée et dont l'application sur le terrain a commencé à l'occasion de la campagne 2018-2019.

Le 2 mai dernier, une rencontre régionale sur le développement de la filière oléicole en Algérie qui a regroupé des spécialistes de la filière, qui a eu lieu à l'ITMAS, a été l'occasion de peaufiner le plan de promotion de l'oléiculture. Ce Plan de développement de la filière oléicole s'articule autour de deux axes principaux pour améliorer la qualité de l'huile produite et augmenter la production. L'amélioration de la qualité de l'huile exige le respect de certaines pratiques notamment concernant la récolte (à la main au lieu du gaulage), la cueillette des fruits à temps lorsque la couleur des olives est verte tirant vers le violet, le stockage des fruits dans des caisses plutôt que de les entasser dans des sacs en plastique ou autres contenants pouvant causer le confinement et l'altération de la qualité des olives par des moisissures, et de les triturer dans les meilleurs délais idéalement 48h après la récolte.

L'amélioration du rendement en olive passe par l'entretien des oliveraies, la pratique de la taille de fructification qui favorise l'augmentation de la production, l'extension des vergers par la réalisation de nouvelles plantations mais surtout par l'intensification du greffage d'oléastres, a indiqué le DSA qui a observé que «le greffage est une action à privilégier car elle permet d'avoir des arbres robustes qui s'adaptent au terroir local».

## **Passer de 38 650 ha à 50 000 ha de superficie oléicole en 5 ans**

L'augmentation de la superficie oléicole est un des objectifs du plan d'action de la DSA pour développer la filière oléicole à Tizi-Ouzou, une région oléicole par excellence de par son relief montagneux qui se prête à des plantations rustiques et qui recèle un savoir-faire, des potentialités, un parc huilerie et un nombre d'oléiculteurs importants. A ce titre, la DSA a prévu d'augmenter dans les 5 prochaines années la superficie du verger oléicole locale qui est actuellement de 38 650 ha, à 50 000 ha, a annoncé Labi. La chargée de la filière oléicole à la DSA, Hadji Samia, a observé que l'oliveraie de Tizi-Ouzou dominée par la variété Chamlal (qui occupe 90% de l'oliveraie de la wilaya), occupe 70% de la superficie arboricole de la wilaya.

Le nombre des exploitations oléicoles est de 39 181, avec une taille moyenne de moins de 2 ha/exploitation. Un objectif qui sera atteint grâce au programme de plantation et de greffage accordé à la wilaya par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, sur la base d'une demande des agriculteurs. Ce programme porte sur le greffage de 181 000 plants d'oléastres et la plantation de 340 000 oliviers. Ces deux opérations ont nécessité la mobilisation par les pouvoirs publics sur le «Fonds national de développement agricole et l'appui aux éleveurs et aux petites exploitations agricoles», d'une enveloppe totale de 95,240 millions de dinars, selon la DSA.



***En plus de l'augmentation de la superficie oléicole, il est aussi prévu d'améliorer le rendement en huile par olivier, a souligné Laïb. Selon ce responsable, un olivier produit 4 litres d'huile***

La wilaya de Tizi-Ouzou compte plus de 4 415 263 oliviers. «Si nous parvenons à augmenter le rendement d'un litre par arbre et obtenir 5 litre d'huile par olivier au lieu de quatre, nous obtiendrons 4 millions de litres d'huile supplémentaires. Ainsi, la production d'huile de la wilaya passera de 12/13 millions de litres/an, à 17 voire 18 millions de litres/an», a-t-il insisté. Cet objectif peut être réalisé par la pratique de la taille de fructification, l'entretien des vergers, la lutte contre les ravageurs, mais aussi en récoltant rapidement les fruits à la main pour ne pas abîmer les bourgeons de la prochaine saison, a-t-il expliqué. Les instituts spécialisés tel que l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV) et l'ITMAS, l'université et les conseils interprofessionnels qui sont des partenaires de la DSA, seront mis à contribution dans cette démarche, a-t-il dit. La DSA ambitionne aussi de réduire à son minimum le phénomène de saisonnalité et ce, à long terme, grâce aux bonnes pratiques culturales et de récolte, un travail de sensibilisation et de formation de longue haleine pour inciter les oléiculteurs à changer certaines pratiques qui nuisent au rendement, ayant déjà été entamé. Selon Hadji, ce phénomène d'alternance de la production caractéristique de l'olivier est un phénomène physiologique qui est accentué par plusieurs facteurs dont le manque d'entretien des vergers (fertilisation, taille, travaux du sol, traitements phytosanitaires et irrigation), l'utilisation du gaulage (destruction des jeunes pousses porteuses de la prochaine production), des conditions climatiques défavorables. L'ITMAS de Boukhalfa, considéré comme un acteur incontournable dans cette démarche, participe à cet effort en assurant régulièrement des formations en oléiculture sur plusieurs thématiques, a rappelé le directeur de cet établissement, T'amène Saïd. D'ailleurs, c'est en raison de son implication «effective» dans la promotion de l'agriculture et de la filière oléicole, notamment que cet institut a été proposé par l'ITAFV pour abriter un laboratoire d'analyse et de certification de l'huile d'olive, a ajouté T'amène. Ce volet formation a été aussi une des principales préoccupations du Conseil interprofessionnel oléicole de Tizi-Ouzou, qui a créé en janvier dernier, 5 champs-écoles sur l'oléiculture ayant pour but l'amélioration de la production oléicole locale. Ces écoles-au-champ sont implantées dans les localités de Makoua, Beni

Douala, Aziza, Boghei et Maâtkas. Il s'agit de sites de formation et de démonstrations régionaux au profit des agriculteurs qui pourront y apprendre les bonnes pratiques pour améliorer la rentabilité de leurs oliveraies et produire une huile de qualité. Ils sont animés par des spécialistes qui assurent des cours sur plusieurs thèmes dont la fertilisation, le labour, l'irrigation, la taille, le traitement phytosanitaire et la récolte, a expliqué le président de ce Conseil, Mourad Abdel.

***Le développement de la filière oléicole et notamment de la qualité de l'huile d'olive pour qu'elle soit aux normes définies par le Conseil oléicole international (COI) pour la production d'une huile vierge et extra vierge***

Permettra à l'huile algérienne de se placer sur le marché internationale, a observé Labi Makhloof.

Dans cette perspective, la DSA a déposé auprès du ministère de tutelle, en décembre 2018, une demande de labellisation pour l'obtention du label d'Indice géographique (IG) de l'huile d'olive des Ath Ghovri sous la dénomination géographique «Achvali N'Ath Ghovri». Elle concerne l'huile produite dans une aire géographique englobant 9 communes réparties sur les daïras de Bouzguène et d'Azazga et présentant un potentiel oléicole de 3294 ha d'oliveraies, 41 huileries et une production annuelle moyenne de plus de 1,5 million de litres d'huile d'olive, a rappelé Hadjih, membre de la commission de labellisation.

Cette labellisation implique les producteurs (oléiculteurs et oléifacteurs) dans un processus de production d'une huile aux normes internationales à travers un cahier des charges définissant l'itinéraire technique de production, telles que la taille, la récolte qui doit se faire selon les normes pour obtenir une huile vierge ou extra vierge, la période de récolte qui doit se faire au stade véraison du fruit (vert-violet), le stockage dans des caisses, une trituration qui doit intervenir dans un délai idéal de 48h, le processus de trituration dont le malaxage qui doit se faire entre 30 et 45 mn et à une température de 27° à 28° C, a-t-on appris de même source. Le directeur des services agricoles, qui a rappelé que des exportations d'huile d'olive produite à Tizi-Ouzou ont déjà eu lieu à titre individuel, a souligné que l'organisation de la commercialisation pour aller vers l'exportation est le dernier maillon de ce plan de développement de la filière oléicole.

Pour cela, il a insisté sur l'importance de la mise en place de coopératives qui vont acheter l'huile aux producteurs adhérents et assurer un suivi des pratiques de production.

## Souk Ahras

# De gros moyens mis en œuvre pour la campagne agricole

Soixante-dix (70) nouvelles moissonneuses batteuses et 500 autres engins agricoles ont été mobilisés à Souk Ahras en perspective de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2018-2019, a-t-on appris du directeur des services agricoles.

«**O**utre 2500 tracteurs et 500 moissonneuses batteuses déployés à travers plusieurs surfaces agricoles de la wilaya de Souk Ahras, 120 nouveaux tracteurs et 70 nouvelles moissonneuses batteuses ont été acquis en prévision de la prochaine campagne moisson-battage», a indiqué Ahmed Chebah, en marge d'une rencontre consacrée aux préparatifs de cette opération, dont le lancement est prévu «la mi-juin».

Les équipements agricoles mobilisés contribueront de manière «significative», à l'amélioration des performances agricoles et à la modernisation du secteur, a assuré le même responsable. 16 points de stockage, d'une capacité totale d'un million de quintaux, ont été retenus à travers la wilaya dont un silo en acier de 532 000 quintaux, des structures de stockage de 288 q, ainsi que 6 espaces de stockage en plein air, d'une capacité globale de 160 000 q, a fait savoir le DSA, précisant que ces points de stockage sont répartis sur les communes de Taoura, Heddada, Sidi Fredj, M'daourouch, Oum El Adhaim et Terraguelt.

Les services agricoles tablent sur une production de 2,715 millions q de différents

types de céréales au terme de la campagne moisson battage, dont 1,498 million q de blé dur, 623 000 q de blé tendre, 586 000 q d'orge et 8200 q d'avoine, a annoncé Chebah, soulignant que la surface agricole exploitée durant la campagne labours-semailles de cette saison est estimée à 154 000 ha.

La récolte attendue cette saison, sera «abondante» grâce à la disponibilité des semences et une pluviométrie généreuse (650 mm) enregistrée entre octobre et mars derniers, a affirmé le directeur des services agricoles. Il a également ajouté que 485 agriculteurs ont bénéficié, au titre de l'actuelle saison agricole, de crédits «R'fig» d'une valeur globale de 740 millions de dinars, ainsi que d'autres subventions pour l'acquisition d'engrais, de semences, d'équipements d'irrigation et d'engins agricoles. Réputée par sa vocation agropastorale, la wilaya de Souk Ahras dispose d'un périmètre agricole de 254 000 ha, a rappelé le DSA, précisant qu'en plus d'une surface irriguée de 7400 hectares, une superficie de 145 000 ha a été réservée à la production de céréales, 9500 ha au fourrage, 4624 ha aux légumes secs et 16 340 ha réservés aux arbres fruitiers et 8163 ha consacrés aux oliviers.



## Guelma

## D'importants projets pour désenclaver la commune de Beni Mezeline



Trois projets qualifiés d'importants par le secteur des Travaux publics viennent d'être lancés pour désenclaver la commune de Beni Mezeline dans la wilaya de Guelma et le village de Nadour re-

levant de cette même commune, a-t-on constaté lundi. Le projet de réfection et de réaménagement du chemin communal reliant les communes de Beni Mezeline et Aïn Beïda est considéré

comme l'un des plus importants projets devant permettre de désenclaver cette région, selon les explications fournies lundi au chef de l'exécutif local, Kamel Aba lors de sa visite d'inspection de ces deux collectivités. Traversant Djebel Houara, ce chemin communal qui s'inscrit dans le cadre du plan sectoriel des travaux publics permettra de rejoindre à la RN 16 reliant la wilaya de Souk Ahras ce qui apportera une dynamique «certaine» à la commune de Beni Mezeline et ses 3000 âmes, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, les travaux de réalisation du chemin communal N° 1 reliant la commune de Beni Mezeline au village de Nadour sur une distance de 5 km, sont à l'étape de la pose d'asphalte.

Cette route fera la jonction entre cette commune et la RN 20 reliant les wilayas de Constantine, Guelma et Souk Ahras.

A cette occasion, le wali a annoncé devant les habitants du village Nadour le lancement «prochain» des travaux de réalisation d'un pont traversant Oued Seybousse d'un budget de 250 millions de dinars, en remplacement de l'ancien pont datant de l'époque coloniale.

## Constantine

## Une production prévisionnelle de plus de 108 quintaux d'oignon attendue

Une production de l'ordre de 108 720 quintaux d'oignon est attendue dans la wilaya de Constantine au titre de la campagne agricole 2018-2019, apprend-on, lundi, du directeur des services agricoles (DSA). Réalisée sur une surface de 604 hectares, la production attendue dépassera cette saison celle réalisée l'an dernier à la faveur d'une extension de l'ordre de 31 ha de la superficie vouée à la culture de plante potagère, a indiqué Yacine Ghediri, précisant que le lancement de la campagne de cueillette est prévue «en juin prochain». La production d'oignon de la saison précédente a été évaluée à 97 060 q avec

un rendement de 220 q/ha, a rappelé le même responsable, notant que la culture d'oignon est répandue dans les communes de Zighoud Youcef, Hamma Bouziane et Didouche-Mourad les conditions climatiques «favorables» et l'importante pluviométrie, qui a dépassée les 600 mm, sont parmi les facteurs qui augurent une bonne récolte, a-t-on encore souligné, ajoutant que le respect des étapes de l'itinéraire technique élaboré pour la lutte contre les maladies qui affectent ce genre de récolte, a également contribué à accroître la production d'oignon dans la wilaya.

## Skikda

### Dissolution de l'APC d'Aïn Zouit sur décision du wali

L'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Zouit vient d'être dissoute sur décision du wali suite à la situation de blocage qui y prévalait depuis un moment, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Le chef de l'exécutif local, Hadjri Darfouf, a confié la gestion des affaires courantes de cette Assemblée populaire communale au chef de la daïra d'El Hadaik, a-t-on précisé. Cette décision intervient après la mise en demeure adressée par le chef de l'exécutif local à cette APC au sujet de la situation de blocage ayant entravé le lancement de 6 projets, d'un coût de 50 millions de dinars, inscrits au profit de localité d'Aïn Zouit dans le cadre du plan communal de développement (PCD) 2019. Il a été observé que cette situation avait également conduit au non-paiement de dépenses obligatoires liées à la consommation d'eau et d'énergie et des salaires des travailleurs, auxquels la wilaya avait consacré 45 millions de dinars, a-t-on ajouté. La dissolution de l'APC d'Aïn Zouit vise à préserver les intérêts des habitants de cette commune, a-t-on affirmé de même source.

## Oum El Bouaghi

### Saisie de pièces archéologiques romaines à Ksar Sbihi

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont procédé à la saisie de plusieurs objets archéologiques datant de l'époque romaine, a-t-on appris de la sûreté de wilaya. Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la protection du patrimoine culturel et la lutte contre toutes les formes de criminalité ciblant le patrimoine archéologique a permis, a-t-on indiqué, de récupérer une statue en ivoire de 28 cm, deux pierres en silex et 15 pièces de monnaies anciennes de différentes dimensions, ainsi que des outils d'archéologues. L'opération a également abouti à l'arrestation de quatre individus âgés entre 28 et 38 ans, a-t-on ajouté à la sûreté de wilaya. Les mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oum El Bouaghi, pour «détention et commerce illicites de pièces archéologiques» et «fouilles clandestines en bande criminelle organisée».

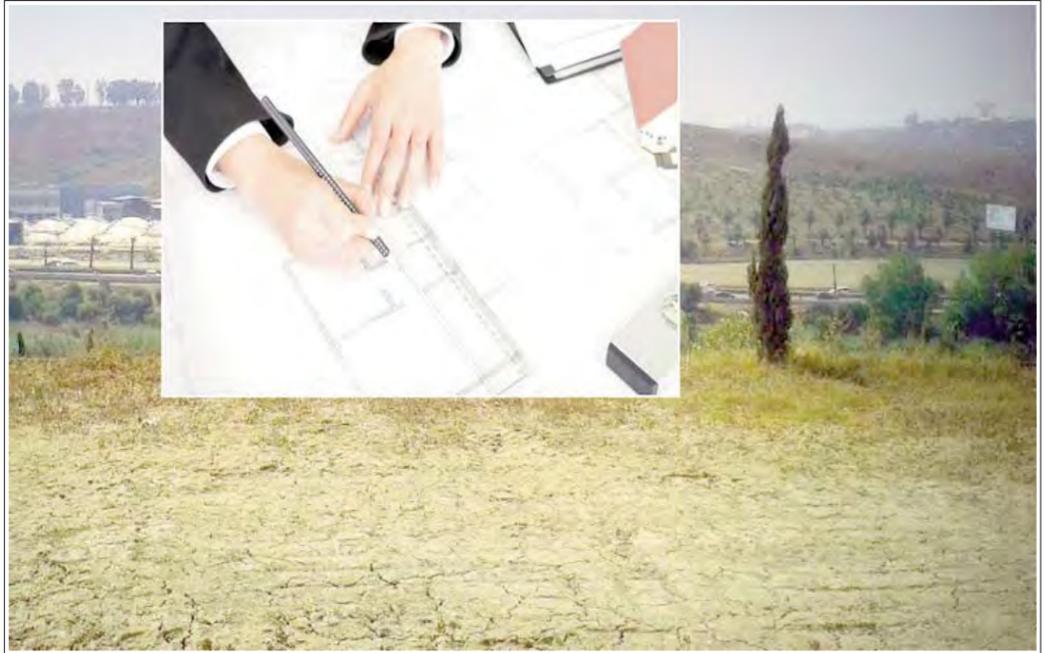
## Sidi Bel-Abbès

Projets d'habitat et de développement  
à l'APC de Belarbi

Une assiette foncière de 3 hectares a été délimitée pour accueillir des projets d'habitats et autres de développement dans la commune de Belarbi qui accuse un déficit en la matière, selon le wali, Ahmed Abdelhafid Saci.

Les directions du Cadastre et des Biens de l'Etat ont procédé, sur la base d'informations recueillies sur le terrain, à la délimitation d'une assiette de 3 hectares susceptibles de combler le déficit exprimé dans le domaine du foncier, a indiqué le chef de l'exécutif local, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette commune. Cette parcelle devrait permettre à la wilaya de bénéficier, dans une première étape, d'une partie du programme d'habitat rural et public locatif au profit des habitants de la commune de Belarbi, ainsi que la matérialisation d'autres programmes de développement, a-t-il expliqué. Cette décision intervient suite aux protestations des populations de la commune qui ont organisé, à l'occasion de sa visite, une marche pacifique où ils ont soulevé nombre de revendications, en priorité le logement et l'emploi, l'exploitation de 62 locaux commerciaux ainsi que

d'autres préoccupations touchant les secteurs de la santé, l'eau, l'environnement et les travaux publics. Les manifestants avaient demandé également à la commission de wilaya de faire une enquête sur le couffin de Ramadhan et les montants alloués à cet effet. Le wali a tenu à rassurer les populations de prendre en charge leurs doléances, de concert avec la direction de l'action sociale pour dégager une enveloppe supplémentaire pour le couffin de Ramadhan. S'agissant du domaine agricole, les habitants ont demandé aux autorités locales, le soutien agricole et de leur accorder une aide pour le forage des puits, l'ouverture de pistes agricoles et l'octroi d'aides à l'habitat rural. Pour rappel, la commune de Belarbi a connu récemment des manifestations des habitants qui ont été soldées par la fermeture du siège de la commune. Ces revendications socio-économiques visent à améliorer leur niveau de vie.



## Aïn Defla

Lancement d'une caravane de sensibilisation  
sur les risques liés aux feux et noyades

Une caravane de sensibilisation sur les risques liés aux feux de récolte, de forêts et aux noyades a été lancée à Rouina (Aïn Defla) par la Protection civile, a-t-on appris du chargé de communication de ce corps constitué. Composée d'agents de la Protection civile et de la Conservation des forêts, cette caravane de trois jours s'emploiera à sensibiliser les citoyens sur les dangers mais aussi sur les actions préventives à entreprendre pour éviter le déclenchement des incendies et dissuader les adolescents à nager dans les barrages et les retenues collinaires, a précisé le capitaine Kamel Hamdi. S'attardant sur les incendies de forêts et de récolte, il a noté que l'information et la sensibi-

lisation du citoyen, sur le comportement et la conduite à tenir, avant, pendant et après le sinistre, requerraient une importance «capitale», observant que ces actions sont à même de promouvoir la culture du risque au sein de la société.

«L'impact négatif des feux de forêts sur le couvert végétal et sur l'économie de la région ainsi que les dégâts causés au patrimoine et à la biodiversité ne sont plus à démontrer, d'où l'impératif de l'implication du citoyen», a-t-il insisté.

Après Rouina, la caravane se rendra mardi dans la daïra de Djendel avant de jeter l'ancre, un jour plus tard, dans la daïra de Djellida, a-t-on fait savoir.

## Mostaganem

Près de 700 interventions de la protection  
civile depuis le début du Ramadhan

personnes en danger». Par ailleurs, notre source d'information a estimé que «la même période a connu énormément de perturbations climatiques et d'accidents domestiques, ce qui justifie le nombre importants des interventions». Pour les accidents de la route, la direction de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem a enregistré 52 accidents. Le nombre de blessés entre homme et femme est de 56 traitées et évacuées vers les structures hospitalières de la wilaya, ainsi que la mort de 3 personnes. Par ailleurs, les éléments de la protection civile ont effectué des interventions dans le cadre de l'extinction de feu ou l'on a circonscrit pas moins de 34 incendies urbains, industriels et incendies divers. Concernant les opérations de secours de personnes, les unités opérationnelles ont inscrit dans leur agenda 680 interventions qui ont été effectuées avec prise en charge de 440 blessés.

Depuis le Ramadhan, une nette baisse des accidents de la circulation a été enregistrée par rapport à l'année dernière, où nous avons recensé trois cas de décès durant la première dizaine du mois de Ramadhan, soit du 6 au 16 mai 2019 de Ramadhan. «C'est ce qu'a indiqué, hier, la cellule de communication de la direction de la Protection civile de Mostaganem. C'est dans le cadre des interventions des unités de la Protection civile que ce bilan a été présenté. Il concerne les 15 premiers jours du Ramadhan. À ce propos, il a indiqué que «la direction a enregistré 125 interventions effectuées durant la même période pour la couverture d'opérations diverses et l'assistance à

personnes en danger». Par ailleurs, notre source d'information a estimé que «la même période a connu énormément de perturbations climatiques et d'accidents domestiques, ce qui justifie le nombre importants des interventions». Pour les accidents de la route, la direction de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem a enregistré 52 accidents. Le nombre de blessés entre homme et femme est de 56 traitées et évacuées vers les structures hospitalières de la wilaya, ainsi que la mort de 3 personnes. Par ailleurs, les éléments de la protection civile ont effectué des interventions dans le cadre de l'extinction de feu ou l'on a circonscrit pas moins de 34 incendies urbains, industriels et incendies divers. Concernant les opérations de secours de personnes, les unités opérationnelles ont inscrit dans leur agenda 680 interventions qui ont été effectuées avec prise en charge de 440 blessés.

Selon des spécialistes en la matière, au jour d'aujourd'hui, on enregistre une nette baisse d'accidents. Aussi, l'éducation routière doit être enseignée à l'école étant donné que l'administration est responsable de l'application des lois à l'image de celle 87/09 qui stipule une introduction dans les programmes scolaires de la matière éducation routière. S'agissant du problème de la somnolence au volant, qui est fréquent entre 13h et 17h, ce dernier est la cause de 33% du total des accidents mortels survenus à travers le réseau routier national. Dans ce cas les spécialistes en la matière ont recommandé des solutions afin de venir à bout de ce phénomène comme celui d'accompagner d'une doublure (un autre chauffeur) ainsi que la nécessité de se reposer. Pour leur part, ces derniers n'ont pas manqué de louer les efforts déployés par les agents de la Protection civile en toute circonstance, tout en insistant sur le fait que la prévention des risques est le problème de tous.

## Tlemcen

Le concours «Mustapha Djaâfour»  
des sciences suscite l'intérêt

L'université Aboubekr-Belkaïd de Tlemcen a recensé 80 demandes de participation à la première édition du prix «Mustapha Djaâfour» des sciences, a-t-on appris auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. Il s'agit de docteurs ayant soutenu des thèses entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et 30 avril 2019 dans les spécialités technologie, sciences naturelles, sciences appliquées, économie, droit, médecine et autres de 8 facultés, a indiqué le chargé des relations externes, coopération, animation, communication et manifestations scientifiques, Abdellatif Megnounif, signalant que l'université de Tlemcen enregistre chaque année la sortie de 250 à 300 étudiants doctorants.

Cette édition, organisée en collaboration avec l'association Mustapha Djaâfour (ex-recteur de l'université de Tlemcen), prévoit de récompenser la meilleure thèse de doctorat en octroyant au lauréat une somme de 500.000 DA dans le but de créer l'esprit de compétition et faire connaître des œuvres académiques à caractère social et économique. Les meilleurs travaux académiques seront sélectionnés en 2 étapes : la 1<sup>re</sup> sélection se fera au niveau des facultés par une commission composée d'enseignants qui prendra en considération plusieurs critères, dont l'impact social et économique du thème de la thèse et sa contribution au développement scientifique.

A la 2<sup>e</sup> phase du concours, les participants présenteront un bref résumé de leurs thèses de doctorat devant un jury composé de professeurs spécialisés en économie et en sociologie, lors d'une cérémonie à laquelle assisteront plusieurs opérateurs économiques de la wilaya en fin d'année, coïncidant avec le premier anniversaire de la mort de Mustapha Djaâfour, a précisé le même responsable, ajoutant que la date d'attribution du prix aux lauréats a été reportée de mai à la fin de l'année en raison de la grève des étudiants observée depuis plusieurs semaines. Megnounif a souligné que la période d'inscription à ce concours a été prolongée sur la plateforme numérique de l'université Aboubekr-Belkaïd de Tlemcen, notant que les prochaines éditions seront ouvertes aux étudiants de doctorat de toutes les universités du pays. Mustapha Djaâfour a assumé plusieurs postes à l'université de Tlemcen. D'enseignant en 1989, il fut désigné chef du département de tronc commun des sciences techniques, puis vice-recteur chargé des relations extérieures et enfin recteur de l'université de Tlemcen depuis 2015 jusqu'à sa mort le 23 octobre 2018 suite à une longue maladie.

## Ouargla

# Création prochaine d'une Fédération régionale des sports de méharis

Des efforts sont entrepris pour la création d'une Fédération régionale de courses de méharis, en vue de réhabiliter et de promouvoir ce sport traditionnel, un héritage fièrement préservé par les nouvelles générations du Sud algérien.

Retenues dans le cadre de la stratégie de préservation et de promotion de ce sport traditionnel encore pratiqué par de nombreux clubs, les démarches, dont le but primordial est la protection de cette richesse animale, tendent à élargir ce sport populaire à travers les wilayas du Sud, notamment en milieu juvénile à travers la création d'un cadre structurel officiel, susceptible de permettre l'encadrement des clubs et l'organisation de championnats à différentes échelles, a indiqué le vice-président de la Ligue des camélidés de la wilaya de Ouargla, Brahim Telli. Le développement et la généralisation de cette activité sportive requiert son intégration dans la nomenclature des activités sportives agréées à l'échelle nationale, sachant que plus de 250 méharistes sont structurés dans 22 équipes sportives au niveau de la wilaya d'Ouargla, a-t-il estimé.

## Ouargla attend son camélodrome moderne

La création d'un camélodrome moderne est vivement souhaitée par les clubs, en vue d'encourager les éleveurs de dromadaires et de contribuer à la préservation du patrimoine local et de cette race cameline saharienne. Une surface de 10 hectares a été délimitée dans la commune d'Aïn El Beïda (10 km à l'Est de Ouargla) pour servir de piste de courses, où seront réunies les conditions nécessaires pour l'organisation de diverses activités et manifestations sportives liées au camelin, notamment les courses, en attendant la mobilisation d'un budget pour entamer les travaux. Ces courses de méharis se

tiennent annuellement à Ouargla entre les mois d'octobre et de mai, avec la participation d'autres wilayas à l'instar de Tamanrasset, Adrar, El Bayadh, El Oued, Ghardaïa et Illizi. La wilaya de Ouargla a opté, en l'absence de camélodromes appropriés pour accueillir ce type de manifestations sportives, pour l'aménagement d'espaces ouverts, à l'instar des pistes de K'rîma (commune de Rouissat) ou d'El Bekrat (commune d'Aïn El Beïda), ou dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km de Ouargla). De nombreux jeunes disent avoir une passion pour ce sport qui fait naître une rude concurrence entre eux dans un total esprit fair-play, alors que pour d'autres, cette activité est une source de revenus et une fierté de ce patrimoine ancestral. Mounir, un jeune d'à peine 17 ans et tout nouveau dans ces courses de méharis, a indiqué que son intérêt pour ce sport remonte à sa tendre enfance (5 ans) lors qu'il accompagnait son grand-père aux camélodromes pour assister aux courses et exhibitions de méharis à Ouargla, Ghardaïa et El Oued. «Très attaché à la monture de dromadaire et aux sports équestres, je n'ai pas hésité à me rapprocher d'un chamelier du quartier de Mekhadema le sollicitant pour m'accorder la possibilité de monter l'animal, chose qui fut faite» et qui, dit-il, lui a ensuite «permis de poursuivre des entraînements et l'instruction sur les modes de dresser des dromadaires de course».

## Les parents derrière la passion des enfants

«Ma première participation à une course de méharis a été à l'âge de 14 ans à Ouargla, dans le cadre de la célébration de la double



fête de la jeunesse et de l'indépendance (5 juillet), où j'ai obtenu un bon résultat», se souvient Mounir, ajoutant avec un brin de fierté que «la porte m'a été ouverte pour prendre part à d'autres manifestations locales et régionales, et j'espère pouvoir m'imposer dans d'autres internationales», a-t-il ajouté. Moussa, un jeune méhariste de 19 ans originaire d'Aïn El Beïda, a été lui encouragé dès le jeune âge par son père, un chamelier connu d'Ouargla, à pratiquer cette activité sportive pour préserver ce patrimoine ancestral.» A l'âge de sept ans, j'ai pris part à de nombreuses courses et obtenu des succès aux niveaux local et régional, en plus de mes participations à des courses internationales en Tunisie et en Arabie saoudite», a confié le jeune Moussa.

S'agissant des normes et conditions requises pour le méhari de course, Brahim Telli a évoqué certains points nécessaires pour engager l'animal dans les compétitions, dont notamment des pattes postérieures longilignes par rapport aux antérieures, un poids léger et un cou long. Cette race de méhari, connu localement sous l'appellation de «Hedjn», requiert un méhariste de poids léger ne dépassant pas les 15 ans et représentant son club d'une tenue traditionnelle le caractérisant lors des manifestations. En plus de suivre un entraînement quotidien, le méhari de courses est très choyé et reçoit un régime nutritionnel spécifique composé notamment de dattes, d'orge, de maïs, de foin, de lait et de miel, a indiqué le même responsable.

## Ghardaïa

## Plus de 4800 oiseaux d'eau nicheurs recensés

Quelque 4855 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés durant le recensement du mois de mai par les ornithologues dans les zones humides de la wilaya de Ghardaïa, a appris, ce mardi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Initié dans le cadre des activités du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée internationale de la biodiversité, ce comptage national des oiseaux migrateurs d'eau nicheurs, a ciblé l'ensemble des zones humides naturelles et artificielles de la wilaya, au nombre de 11. Ces zones aquatiques constituent un lieu de prédilection pour une importante population avifaune nicheuse et hivernante circulant entre l'Afrique et l'Europe, a souligné le chef du bureau de protection de la faune et de la flore auprès de la Conservation des forêts, et chef du réseau d'observateur ornithologue Abdelwahab Chedad. Ce recense-

ment permet d'élaborer «une base de données et de suivi de ces écosystèmes transformés en sites d'hivernage pour la population avifaune» et de connaître l'effectif nicheur, sa densité et sa phénologie dans chaque zone», a expliqué Chedad soulignant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs, de poussines et de plumage nuptial. Le dénombrement a permis de répertorier 32 espèces avifaunes nicheuses avérées, dont le Flamant rose, Gallinule poule-d'eau, Bécasseau minute, Echasse blanche, Tadorne casarca, Marmaronette marbrée, Foulque macroule et fuligule nyroca une espèce rare, a-t-il précisé. Il a touché outre la zone humide naturelle le lac Sebkhât El Maleh (El Ménéa), d'importance mondiale classée en 2004 sur la convention de Ramsar, la zone humide naturelle non classée de Fayget El Gara près d'El Ménéa ainsi que les zones humides artificielles créées à la faveur d'un programme de traitement des

eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef Doukhène (exutoire de l'oued M'Zab) à El Atteuf, et celles de Berriane et de Guerrara ainsi que les rejets d'Oued N'Chou, Oued Noumerat, Metlili et Zelfana, selon le responsable du réseau d'observateurs ornithologues. Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs en constante croissance, passant de 4328 individus en 2018 à 4855 en 2019, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le recensement a démontré outre la richesse en biodiversité dans ces zones humides, l'existence d'indices d'impact du changement climatique ou de dérèglement climatique sur la région de Ghardaïa, a conclu le même responsable.

## El Oued

## Prévision de moisson de près de 446 000 quintaux de céréales cette campagne

Une récolte de 445 900 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya d'El Oued, au terme de la campagne moisson-battage qui a débuté cette semaine, a-t-on appris de la Chambre de l'agriculture. Cette moisson prévisionnelle se répartit entre deux variétés de céréales, le blé dur principalement avec 344 400 q et l'orge avec 101 500 q, en hausse respectivement de 27,5% et 200% par rapport à l'an dernier, a indiqué le président de la Chambre agricole. La superficie emblavée cette année est de 11 100 hectares, répartis entre le blé dur (8200 ha) et l'orge (2900 ha), et qui constituent 10,7% de la superficie agricole totale exploitée (103 000 ha), a précisé Bekkar

Ghemmam Hamed. Les cultures céréalières se concentrent notamment dans quatre communes à vocation agricole, à leur tête Ben-Guecha en zone frontalière qui détient les 49% (5430 ha), suivie de Hassi Khelifa (20%) puis Trifaoui et El Meghaier, a-t-il détaillé. Les pics de rendement concernant le blé dur dépassent les 42 q/ha dans certaines zones telles que Ben-Guecha, selon la même source. Les services de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya ont prévu 2 points pour l'ensilage de la moisson, à El Foulia (commune de Reguiba) avec une capacité de stockage de 250 000 q et au siège de la coopérative à El Oued d'une capa-

acité de stockage de 25 000 q, a ajouté le responsable en annonçant l'ouverture prochaine d'autres points pour répondre à l'attente des céréaliculteurs. Au moins 39 moissonneuses, dont 10 relevant de la CCLS, ainsi que 12 botteleuses ont été mobilisées pour les besoins de cette campagne. La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya élaborent actuellement un programme pour la création de grandes exploitations dédiées à la céréaliculture, en plus de l'intensification, la modernisation et la mécanisation de cette filière, ainsi que la recherche de mécanismes pour encourager la création d'exploitations pour la culture des légumes secs.

# Samsung travaille à intégrer la caméra frontale directement sous l'écran



Pour pouvoir proposer un smartphone dont la face avant ne serait

composée que de l'écran, il faut trouver comment intégrer la caméra

frontale sous l'écran. Et Samsung travaille pour y parvenir. À l'heure

actuelle, le seul moyen de proposer une façade avant avec un vrai plein écran sur un smartphone est de déporter le module caméra, avec un mécanisme rétractable, par exemple. Sinon, il faut utiliser une encoche ou un petit trou, et venir donc empiéter sur l'écran. Samsung travaille activement sur une technologie qui permettrait d'intégrer ledit module directement sous l'écran. Selon un rapport de MyDrivers, Samsung a confirmé travailler actuellement au développement d'une technologie qui permettrait de caser la caméra sous l'écran. Autrement

dit, le géant sud-coréen pourrait proposer un véritable plein écran, sans aucun des artifices mentionnés plus haut pour intégrer les divers capteurs frontaux. Ce n'est pas la 1<sup>ère</sup> fois que Samsung révèle travailler sur une telle technologie. Un précédent rapport évoquait déjà l'idée. Malheureusement, nul ne semble savoir quand cette innovation pourrait être intégrée dans nos smartphones. Une chose est sûre, elle est déjà très attendue. Et après tous, les fabricants ont déjà réussi à embarquer les capteurs d'empreinte digitale sous l'écran.

## iPhone 11 Peut être une nouvelle technologie d'antenne



L'iPhone 11 est très attendu par les fans et la presse spécialisée. Les rumeurs s'intensifient. Selon un analyste bien connu, l'appareil pourrait profiter d'un nouveau design d'antenne. Si l'on en croit un rapport de Ming-Chi Kuo, Apple introduirait un nouveau design d'antenne dans ses iPhone de 2019. Une toute nouvelle structure d'antenne devrait ainsi être utilisée dans ces nouveaux modèles. Explication. Le design actuel des antennes de l'iPhone utilise une technologie à base de polymère à cristaux liquides. Le passage à une telle structure pourrait occasionner une réduction des coûts de production, ce qui pourrait à son tour, espérons-le, se traduire par une baisse du tarif pour le client final, ou du moins une préservation du tarif par rapport à la génération précédente. Pour réduire toujours davantage les coûts, cette nouvelle technologie d'antenne devrait aussi offrir des performances similaires. Les utilisateurs ne devraient donc constater aucune régression malgré ce changement de technologie. Et la navigation en intérieur pourrait même être améliorée grâce à cela. Ce qui ne serait pas un mal. Cette information est à prendre avec des pincettes, ce n'est qu'une rumeur. Mais les prédictions de Ming-Chi Kuo se révèlent assez souvent très proches de la réalité. Rendez-vous dans quelques mois pour tout savoir de ces nouveaux iPhone.

## Blizzard a de grands projets pour Overwatch

Activision-Blizzard tient beaucoup à son jeu Overwatch. La situation l'exige, le jeu est en perte de vitesse, mais le titre est aussi très cher au studio, qui a de grandes idées pour le titre. Vendredi dernier, Activision-Blizzard présentait des résultats financiers en recul pour le premier trimestre 2019. Concernant Overwatch, la base de joueurs actifs est en recul par rapport à l'année dernière. Mais J. Allen Brack, le président de Blizzard Entertainment, veut rassurer les fans. Trois ans après sa sortie,

Overwatch est encore dans toutes les discussions chez Blizzard. Le jeu a récemment accueilli sur son serveur test l'outil La Forge, qui permet aux joueurs de concevoir et partager leurs propres modes de jeu. Et les équipes sont toujours à pied d'œuvre pour concevoir de «nouvelles fonctionnalités afin d'étoffer le contenu du jeu et encourager l'implication des joueurs». Selon les propres mots de J. Allen Brack : Au cours du trimestre précédent, j'ai évoqué nos grandes ambitions pour l'univers Overwatch et comment

nous comptons le développer. C'est une question d'équilibre entre le développement du jeu existant et l'autre projet. Dans le même temps, nous allons ajouter de nouveaux héros, de nouvelles cartes et de nouvelles expériences. Overwatch est une licence centrale pour Blizzard, et nous continuerons à lui consacrer des ressources et de l'attention pour étoffer la communauté et la franchise. L'ajout de contenu n'a rien de nouveau mais quel est donc cet «autre projet» dont il est fait mention.



## Une nouvelle faille détectée sur les ordinateurs Dell

C'est une nouvelle vulnérabilité qui a été détectée sur les ordinateurs Dell. Cette faille de sécurité se loge au sein des applications installées par défaut sur les PC. Cela rend les ordinateurs Dell vulnérables à une prise de contrôle à distance. Explications. Mauvaise nouvelle pour Dell : une vulnérabilité se trouve logée au sein du logiciel Dell SupportAssist, ce qui rend les PC fragiles face à une attaque à distance. Celle-ci peut permettre aux hackers d'exécuter du code avec des privilèges d'administrateur, plus particulièrement sur les PC possédant une version antérieure du logiciel. Le nombre d'utilisateurs pouvant être touchés par cette faille est potentiellement important, dans la mesure où le dispositif SupportAssist est une application préinstallée sur l'ensemble des PC et portables de Dell. A noter toutefois que seuls les appareils utilisant Windows possèdent ce logiciel. Pour l'expert en sécurité américain de 17 ans Bill Demirkapi, Dell SupportAssist comporte une vulnérabilité «d'exécution de code à distance». Dans certains contextes, cela permet aux pirates de détourner avec une relative simplicité les dispositifs Dell. Les usagers sont ainsi



attirer sur une page web malveillante. C'est là que le code JavaScript peut induire en erreur SupportAssist en téléchargeant et en exécutant des fichiers à partir d'un emplacement maîtrisé par le hacker. Ce qui accentue le problème, c'est que l'outil Support Assist s'exécute en tant qu'administrateur, ce qui donne un accès très complet aux pirates. Toutefois l'attaque n'est pas si simple que cela puisqu'elle nécessite de compromettre le réseau LAN ou le routeur. Mais pour Bill Demirkapi,

cette attaque n'est plus à l'heure actuelle d'une complexité si élevée que cela, le piratage des routeurs dans le but de détourner le trafic DNS se produisant de plus en plus régulièrement. A cela s'ajoute que l'attaque ne demande pas à avoir d'interaction avec l'utilisateur, hormis pour les encourager à se rendre sur une page malveillante. Bonne nouvelle toutefois : Dell a pris très au sérieux les propos du jeune chercheur en informatique, et a publié le 23 avril dernier un correctif.

## Apple reconnaît qu'en baissant le prix de l'iPhone, ses ventes augmentent

Apple reconnaît que vendre ses iPhone à prix moins premium est bénéfique pour en vendre plus. En même temps, cela paraît plutôt logique à tout le monde. Apple l'admet enfin : vendre ses iPhone à prix moins élevés permet d'en vendre plus. La firme de Cupertino en a fait l'expérience en Inde et en Chine, où elle a baissé le prix de ses appareils pour gagner en popularité. Et cela s'est avéré concluant. Apple est connu pour proposer des produits très haut de gamme. Sa stratégie a toujours reposé sur des prix très élevés lui permettant de réaliser un chiffre d'affaires conséquent. Bref, un choix bien loin de ceux effectués par les firmes chinoises telles que Huawei ou Xiaomi. Mais il se pourrait bien que face à la baisse conséquente de la vente de ses iPhone et les flagships concurrents proposés à des tarifs plus concurrentiels Apple revoit sa copie si elle ne veut pas perdre sa place de N° 2 mondial sur le marché des smartphones. Certes, il y a les mordus de l'écosystème Apple qui apprécient un plus grand respect de la vie privée, mais ils ne sont pas aussi nombreux que par le passé. Preuve en est, les ventes d'iPhone sont en baisse continue depuis près de deux ans maintenant. Pour se relancer, Apple mise sur de nouveaux marchés, comme la Chine et l'Inde. En effet, dans ces pays les marchés ne sont pas encore saturés. Mais à la différence des pays occidentaux, le pouvoir d'achat moyen des populations indiennes et chinoises est bien moindre, ce qui constitue un obstacle de taille pour écouler des iPhone. De ce fait, Apple a consenti à baisser les tarifs de ses appareils, ce qui s'est révélé une excellente idée puisque les iPhone se sont finalement mieux vendus. Tim Cook a ainsi reconnu que «de meilleures performances» avaient été constatées en Inde suite à cette révision tarifaire. Pourtant, il reste encore peu probable qu'une telle politique tarifaire soit proposée en Europe du fait du pouvoir d'achat moyen des européens.

# Faire le carême sans nuire à sa santé en cas de diabète

En fonction de votre état de santé et de l'évolution de votre diabète, pratiquer un jeûne répété sur plusieurs jours présente des risques. Des diabétologues indiquent comment faire le Ramadhan en minimisant les risques pour votre santé.

## Que se passe-t-il dans mon organisme lorsque je jeûne ?

Le glucose est indispensable à votre vie puisque, sous l'action de l'insuline, il pénètre dans vos cellules où il va servir à fabriquer de l'énergie pour vivre (ATP). Lorsque vous mangez, tout le glucose n'est pas utilisé immédiatement : une partie est stockée, essentiellement dans le foie, sous forme de glycogène. Lorsque vous jeûnez, la quantité de glucose circulant diminue, la production d'insuline aussi et, sous cette action, votre foie va commencer à libérer ses réserves. Mais les réserves hépatiques ne sont pas infinies et ne permettent de couvrir qu'environ 24 h de jeûne. Après ces 24 h, d'autres mécanismes se mettent en marche : du glucose peut ainsi être fabriqué à partir des protéines (muscles) ou des acides gras (tissu graisseux). Ainsi, la production de glucose va se poursuivre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de substrat... Si le jeûne se poursuit trop longtemps, ces phénomènes adaptatifs vont être dépassés, la production d'ATP deviendra insuffisante et les conséquences vont se faire sentir. La production hépatique de glucose est altérée lorsque vous êtes diabétique, la sécrétion d'insuline n'est pas non plus normale, et vous pouvez parfois prendre des médicaments qui la stimulent : tout ceci peut entraîner des conséquences beaucoup plus rapidement délétères en cas de jeûne.

## Quels sont les risques en cas de diabète ?

S'agissant du Ramadhan, on parle à la fois du jeûne mais également du rythme et du mode alimentaire complètement perturbés lorsqu'on ne peut manger qu'aux horaires autorisés. Durant une période prolongée de jeûne, vous ne pourrez ingérer ni liquide ni solide.

Le risque encouru est essentiellement l'hypoglycémie, si vous n'avez pas pris soin de faire adapter votre traitement en concertation avec votre médecin. De plus, au coucher du soleil, l'alimentation et l'hydratation sont de nouveau autorisées.

Le risque est la surcharge d'apports alimentaires, dont les conséquences peuvent être l'hyperglycémie et la décompensation métabolique aiguë si vous prenez votre traitement à des doses inadaptées. Si, par exemple, vous êtes diabétique de type 1 et votre glycémie a augmenté à 3 voire 4 g/l : l'hyperglycémie se manifestera par une soif intense et une envie fréquente d'uriner. Une quantité élevée de glucose circulera dans votre sang et votre organisme, en manque d'insuline, ne pourra plus utiliser ce glucose pour nourrir vos cellules. Votre organisme va alors dégrader les graisses pour survivre et produire de l'acétone. L'acétone va acidifier le sang et, si rien n'est entrepris, vous allez donc arriver en état d'acidocétose avec nécessité d'apport urgent d'insuline (la plupart du temps en milieu hospitalier). Il s'agit d'une grave complication du diabète. Il existe également un risque non négligeable de déshydratation, surtout en période de chaleur ; ce phénomène peut être accentué par l'hyperglycémie (urines fréquentes et abondantes).

## Dans quels cas le Ramadhan m'est-il contre-indiqué ?

- Pour les enfants estimés trop fragiles avant la puberté.
- Si vous êtes trop âgé, à cause du risque important de déshydratation.
- Si vous êtes enceinte.
- Si vous avez un diabète déséquilibré traité par insuline.
- Si vous avez des complications dégénératives du diabète non contrôlées (complications neurologiques, cardio-vasculaires).
- Si vous avez des maladie(s) ou infection(s) associée(s).

Il est important de noter que si vous êtes malade ou fragile, vous pouvez reporter des périodes de jeûne. Le Ramadhan est également fortement déconseillé si vous exercez un métier nécessitant une activité physique intense et soutenue (notamment si le jeûne liquide est maintenu et si aucun aménagement de l'activité et des horaires de travail n'est possible).

## Consulter pour avoir un avis médical personnalisé ?

L'idéal est de consulter un diabétologue rompu à ce type de questions avant le début du Ramadhan. Malheureusement, vous n'êtes



pas toujours bien conseillé et orienté par manque d'informations sur la pratique du ramadan : soit le médecin consulté vous déconseille systématiquement le jeûne, soit il vous laisse le libre choix de gérer votre traitement durant le jeûne. Le médecin doit être spécialisé dans le diabète. Avoir une bonne connaissance de la pharmacopée (médicaments) antidiabétique. Pouvoir adapter au mieux votre traitement oral ou insulinaire (suppression ou remplacement de médicaments, aménagement des prises)

## Comment se déroule ma consultation de préparation au Ramadhan ?

Lors de la consultation, on s'aperçoit que vous ne faites pas toujours le lien entre votre maladie et le jeûne. Il faut donc vous rappeler que le jeûne a une influence sur votre état de santé. A l'occasion du Ramadhan, il est important de vous informer sur les risques potentiels liés au jeûne de vous expliquer au préalable que le diabète est une maladie évolutive nécessitant des adaptations thérapeutiques régulières. Par conséquent, selon l'évolution de la maladie et les traitements utilisés, le ramadan sera probablement contre-indiqué un jour. Il faut vérifier l'existence de contre-indications. En général, il n'y a pas d'examen spécifiques hormis ceux effectués habituellement par le médecin (hémoglobine glyquée etc). Il est évident que le Ramadhan est déconseillé dans les cas suivants : Si vous êtes trop âgé, si vous êtes déséquilibré avec

des complications et que l'on sait qu'un désordre métabolique, ne serait-ce que transitoire, pourrait aggraver votre état de santé, si vous avez un traitement trop compliqué à modifier, et que vous êtes peu réceptif à un changement de traitement. La question de la pratique du jeûne du Ramadhan se posera particulièrement si vous avez un traitement potentiellement pourvoyeur d'hypoglycémies.

## Quelques conseils si vous êtes diabétique et que vous allez faire le Ramadhan :

Vous devez renforcer l'auto-surveillance glycémique : c'est indispensable pour suivre le Ramadhan. Vous devez effectuer au moins une glycémie capillaire avant chaque repas et deux pendant le jeûne. Si votre glycémie est inférieure à 0,70 g/l vous devez impérativement rompre le jeûne et vous resucrer immédiatement (sachant que le seuil de ressenti du malaise hypoglycémique est souvent bien inférieur). Si habituellement vous ressentez peu vos crises d'hypoglycémies, vous devez d'autant plus surveiller votre glycémie. Vous devez limiter votre activité physique et sportive durant la période de jeûne (particulièrement en cas de forte chaleur). Vous devez équilibrer votre alimentation sur 2 ou 3 repas pendant la rupture du jeûne. Par exemple, évitez une grosse collation à 18h et un repas à 22h parce que l'apport est rapidement très calorique et augmente considérablement votre glycémie. Privilégiez un seul repas.

## Comment rester en forme après la quarantaine



Vous voulez vous maintenir en forme mais alors que la quarantaine approche, ou que vous l'avez déjà dépassée, vous avez peur de ne plus jamais y arriver ? Pas de panique, des experts sont là et ont déjà réfléchi à la question pour vous. Et ils ont déterminé les 4 principes les plus importants pour les athlètes quadra.

### Aménagez vos entraînements

Vous n'êtes plus capable de faire du sport comme quand vous aviez 20 ans. Il faut vous y résoudre. Le plus important est donc de vous écouter quand votre corps vous dit qu'il n'en peut plus. Si vous n'avez pas fait de foot depuis des années et qu'on vous propose un match, ou si vous avez une petite blessure, il faut dire non, indiquent les experts. Il vaut mieux rater un match qu'une saison entière parce que vous vous êtes blessé.

### Mangez mieux

C'est inévitable, vous allez perdre du muscle plus vite quand vous vieillissez, même si vous vous entraînez régulièrement. Mais si vous voulez contrer les effets de l'âge, vous pouvez

vous battre, en consommant des protéines. Gardez un régime équilibré avec beaucoup de fruits, de légumes et de céréales complètes, et mettez l'accent sur des aliments riches en protéines, de la viande, du poisson, mais aussi des lentilles ou des pois chiches, pleins de protéines végétales.

### N'oubliez pas de vous reposer

Si vous faites travailler vos muscles de quadragénaire tous les jours, il faut aussi s'occuper d'eux et les détendre régulièrement. Essayez de prendre du temps après vos séances pour vous masser les parties du corps les plus endolories. C'est parfois compliqué pour ceux et celles qui ont un planning chargé, mais c'est essentiel.

### Apprenez à vous dépasser

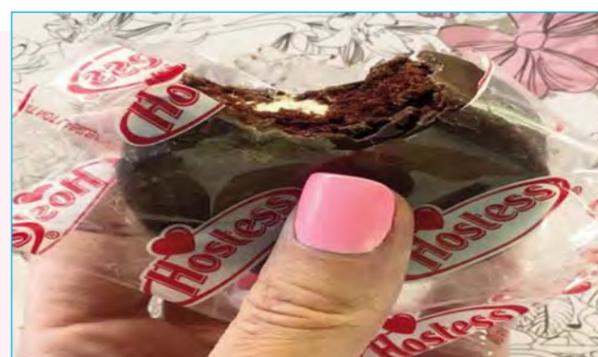
Un des meilleurs moyens de se motiver et de reprendre l'envie de faire du sport est de trouver une nouvelle passion. Se mettre au défi en permanence peut rapidement devenir addictif dans le bon sens du terme et c'est la voie la plus rapide vers une amélioration drastique de votre forme.

## Le «Shell on challenge», le nouveau défi dangereux

Nouveau défi sur les réseaux sociaux, le «Shell on challenge» met les participants au défi de manger des aliments... avec l'emballage. Une pratique que les médecins ne recommandent pas. Si manger une banane avec la peau est plus

inconfortable que dangereux, ingérer du plastique est fortement déconseillé. Comme le rapporte le Post, «manger du plastique peut être dangereux. Le BPA a une influence sur les hormones. Des produits chimiques contenus dans le PVC ou le chlorure de vinyle ont été

liés au cancer». Il est donc très fortement déconseillé de s'adonner à ce nouveau défi. Pour impressionner ses amis, il y a sûrement plus constructif. Heureusement, pour l'instant, le challenge semble être restreint aux Etats-Unis uniquement.



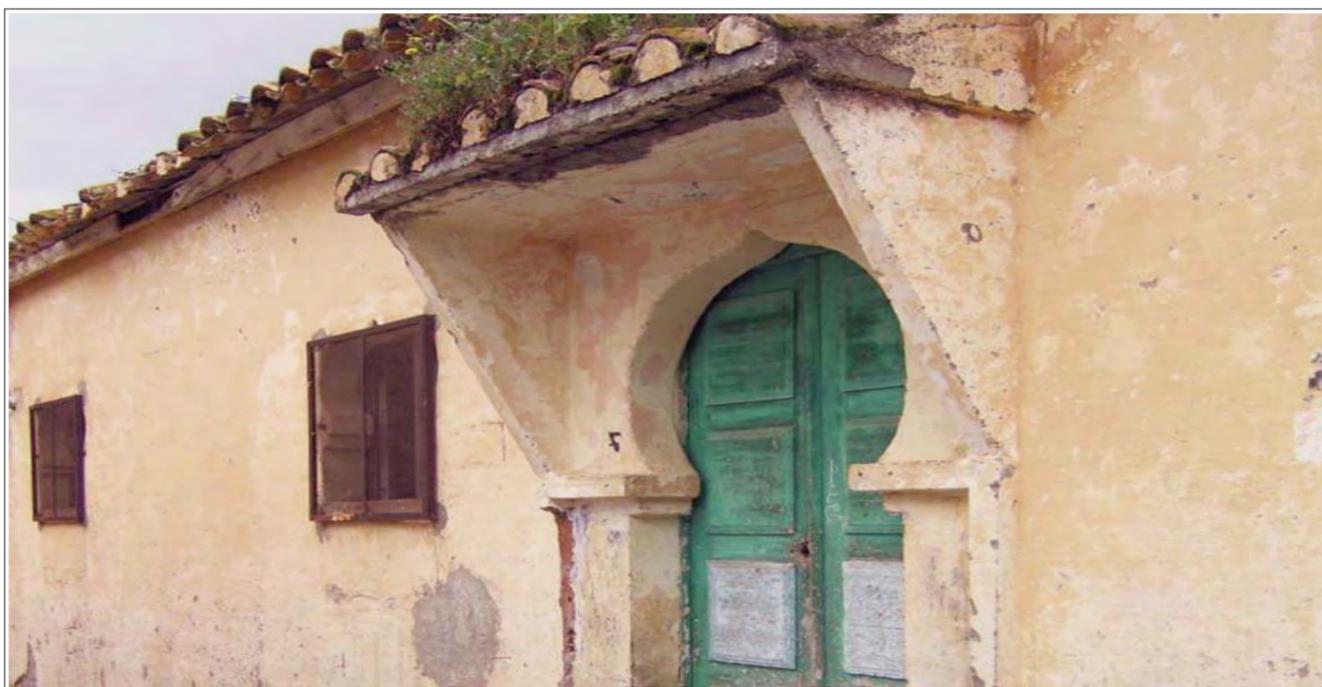
## Patrimoine

# Réhabilitation de La Casbah de Ténès

*L'étude des travaux d'urgence relatifs au projet de réhabilitation de La Casbah de Ténès (Chlef) est avancée à 50%, a-t-on appris auprès de la Direction de la culture de la wilaya.*

«**L**e taux d'avancement de l'étude des travaux d'urgence relatifs au projet de réhabilitation de La Casbah de Ténès, engagée par un bureau d'études algérien, dans le cadre du Plan permanent de sauvegarde et restauration du secteur protégé de la Casbah de Ténès est estimé à 50%», a indiqué le chargé du service patrimoine, Mohamed Guendouzi.

L'opération a touché, à ce jour, 6 monuments archéologiques et 44 bâtisses sur un total de 63, dont le niveau du danger est classé en A, a-t-il précisé. Il a ajouté que l'étude en question est prévue à la réception en «juin prochain», parallèlement à un cahier des charges fixant les modalités de travail des entreprises spécialisées en la matière, en perspective de l'ouverture des plis de l'appel d'offres lancé à cet effet. Selon le responsable, cette étude a pour objectif de faire un diagnostic et examen topographique des bâtisses et monuments menaçant ruine au niveau de La Casbah de Ténès, tout en fixant les conditions de restauration des vestiges (vieilles pierres notamment) à son niveau, et de confortement des bâtisses en ruine notamment. L'équipe technique composant ce bureau d'études (entre architectes, chercheurs et historiens) est, également, chargée de procéder à un examen poussé du tissu urbain de la Casbah de Ténès, en vue d'en connaître l'état exact, et partant détermi-



ner les causes à l'origine de l'effondrement et des fissures au niveau des bâtisses. Guendouzi qui s'est félicité des facilitations assurées par les habitants de la vieille Casbah de Ténès à l'équipe de techniciens en place, a signalé l'affectation d'une enveloppe de 100 millions de da pour l'opération. Le Plan permanent de sauvegarde et restauration du secteur

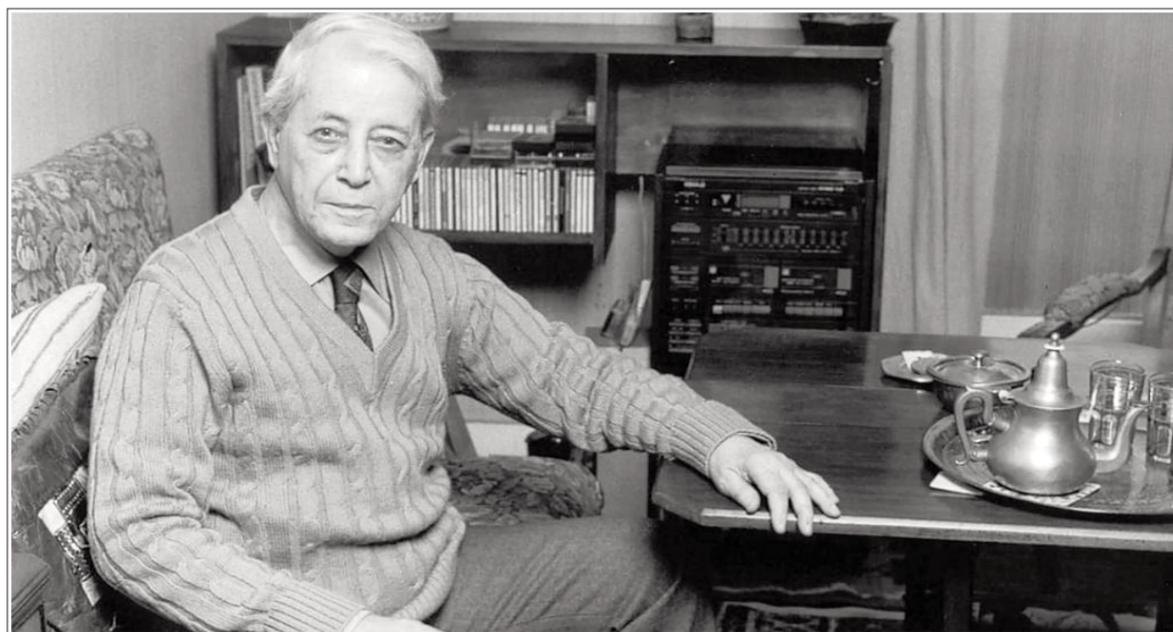
protégé de la Casbah de Ténès est reparti en trois étapes. La 1<sup>re</sup> porte sur la réalisation de travaux d'urgence devant profiter notamment à des bâtisses et monuments accusant une très forte dégradation (niveau de danger A).

La 2<sup>e</sup> étape porte sur des travaux de restauration à moyen terme, avant la proposition à long terme (3<sup>e</sup> étape) de projets

de développement en conformité avec le cachet architectural du site et de son histoire. Ce secteur protégé a été classé en 2007, avant de bénéficier, en 2010, d'un Plan permanent pour sa sauvegarde et restauration. Le vieux Ténès remonte à 262 de l'hégire (785 grégorien), est-il indiqué de même source.

## Commémoration

# Centenaire de la naissance de Mohamed Dib



et française (avec obligation pour eux de proposer des textes de plus de 100 pages).

Le jury international sera présidé par l'écrivain et traducteur Mohamed Sari, assisté par Brerhi Afifa, professeur à l'université d'Alger.

Sabeha Benmansour, présidente de la fondation qui porte le nom de l'auteur prolifique, a indiqué que les œuvres doivent revêtir une valeur littéraire et esthétique et contribuer au rayonnement des lettres algériennes. En France, la Siamd (Société internationale des amis de Mohamed Dib), les associations Ciclim (Coordination internationale des chercheurs sur les littératures maghrébines), Coup de soleil (Auvergne-Rhône-Alpes), l'association France-Algérie, l'Institut des textes et manuscrits modernes (ENS/CNRS) 2 et le centre international de Cerisy prévoient le déroulement d'un colloque international au château de Cerisy. Dans l'argumentaire, il est souligné que «tout au long de son itinéraire littéraire, Mohamed Dib a conduit une réflexion sur les formes littéraires, réflexion qui s'intègre au geste même par lequel il cherche sa forme propre et qui le conduit, à mesure que l'œuvre s'élabore, à ignorer les frontières génériques au point de donner lieu à des livres inclassables». Ce colloque, fait-on remarquer, «ne se contentera donc pas de répertorier les alternances génériques dans l'œuvre de Dib. Il s'attachera à découvrir comment, dans ce théâtre des genres littéraires que nous offre l'auteur, les catégories génériques elles-mêmes sont transformées par les différents mécanismes producteurs de sens mis en œuvre. Ce qui permettra une approche plus fine de la littérature de cette œuvre essentielle du corpus littéraire francophone et de lui reconnaître, définitivement, sa dimension universelle».

Le centenaire de la naissance de l'écrivain algérien d'expression française Mohamed Dib (1920-2003) sera célébré en octobre 2020 à Tlemcen et en France. L'association culturelle «La Grande Maison» prépare d'ores et déjà l'évènement en partenariat avec l'université Aboubakr-Belkaïd. Un hommage posthume appuyé sera rendu à l'auteur de la célèbre trilogie sociale : *La Grande Maison*, *l'Incendie* et *le Métier à tisser* qui a été adaptée à la télévision à travers divers feuilletons suivis avec un grand intérêt par des mil-

lions de téléspectateurs. Les grandes lignes du programme commémoratif prévoient un appel à communication pour la tenue d'un colloque international sur la vie et l'œuvre de l'écrivain, avec une exposition de ses 33 romans et recueils de poésie, une représentation de la pièce théâtrale *Mille Hourras pour une gueuse*, des ateliers sur l'écriture, les contes et dessins pour enfants, le théâtre, la musique. Le centenaire sera clôturé par la remise du prix Mohamed-Dib pour les lauréats qui auront concouru en langues arabe, tamazight



## Sahara occidental

# La France face à la question sahraouie au Conseil de sécurité

L'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, lundi, que la France devait s'abstenir d'entraver les décisions du Conseil de sécurité concernant l'autodétermination du peuple sahraoui, indiquant qu'en faisant valoir son veto, «Paris veille à maintenir le statu quo et protéger la position marocaine au service de ses intérêts».



Dans un entretien accordé à l'APS à l'occasion du 46<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie, l'ambassadeur sahraoui a indiqué que le Conseil de sécurité a adopté, en avril, la résolution 2664 qui a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelé à la reprise des négociations entre les deux parties au conflit (Front Polisario et Maroc), à l'issue du rapport du secrétaire général de l'ONU dans lequel il évoque clairement les violations commises par le Maroc, notamment en ce qui concerne l'entrave des missions de la Minurso. Le Front Polisario souhaitait que le Conseil de sécurité, sur la base de ce rapport, lève l'ambiguïté concernant la solution politique et revendique l'accélération du processus pour permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit à l'autodétermination, mais «la France s'y est opposée et a demandé la prorogation de la mission de la Minurso à une année au lieu de 6 mois, ce qui prouve que la France veut maintenir le statu quo et protéger la position marocaine», poussant ainsi la Russie et l'Afrique du Sud à émettre des réserves sur cette décision, a-t-il précisé. La Minurso est une mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, «le Maroc et ses

alliés doivent en être conscients», a-t-il rappelé, ajoutant que le Maroc n'est toujours pas satisfait des recommandations du Conseil de sécurité et veut des recommandations qui attestent de la légitimité de son occupation du Sahara occidental et annulent définitivement la question du droit à l'autodétermination, ainsi que les négociations». Lors du dernier round, le Maroc avait haussé le ton et voulu faire la promotion de «l'autonomie» au détriment du référendum d'autodétermination, ce qui est contraire à la légalité internationale, a-t-il rappelé, ajoutant que «Cela avait été rejeté par le Front Polisario en 2007». Dans ce contexte, le diplomate sahraoui a estimé que les manœuvres marocaines, la position française de soutien au régime marocain et l'Espagne qui n'assume pas sa responsabilité historique, sont autant de raisons qui entravent l'aboutissement à une solution au conflit, ajoutant que de tels actions menacent le processus pacifique et la stabilité de la région. Taleb Omar a affirmé que «la France a entraîné l'UE et le Parlement européen à contourner les décisions de la Cour de justice de l'UE (CJUE) concernant les accords de partenariat entre l'Union et le Maroc, en dépit de la grande division au sein du parlement (entre abstention et rejet), ce qui dénote la prise de conscience quant au caractère illégal de

ces accords qui incluent les territoires sahraouis et leurs eaux territoriales. «Le Polisario poursuit sa bataille concernant cette question et a fait appel devant la CJUE», a-t-il ajouté précisant que le Front Polisario souhaiterait que la CJUE émette des décisions qui conforteraient ses premières décisions selon lesquelles «tout accord incluant les territoires sahraouis est nul et non avenu». Pour l'ambassadeur sahraoui, les Etats-Unis ont le mérite d'avoir créé une nouvelle dynamique au sein du Conseil de sécurité, en limitant le mandat de la Minurso à 6 mois au lieu d'un an et en écartant le renouvellement automatique du mandat sans parvenir à des solutions, appelant Washington à œuvrer en faveur d'une solution permettant au peuple sahraoui de décider de son avenir. Des contacts sont en cours avec les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la Russie ainsi qu'avec tous les membres du Conseil de sécurité, et du congrès, et les parlements de ces Etats pour leur notifier la position du Front Polisario et leur demander d'adopter une position confortant la crédibilité de l'ONU, a déclaré Taleb Omar, ajoutant que la question sahraouie était «une question de décolonisation», ainsi la commission de décolonisation de l'ONU a demandé à la communauté internationale à accélérer le processus de décolonisation

du Sahara occidental. Le diplomate a souligné que le Sahara occidental était un territoire figurant sur la liste des 17 territoires non autonomes et plusieurs résolutions ont été adoptées depuis 1979, ainsi la résolution 3437 de l'ONU qui stipule clairement que le Maroc est une force occupante et que ce dernier et le Sahara occidental sont deux territoires «distincts». Le peuple sahraoui a célébré, lundi dernier, le 46<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée sous la direction de son seul et unique représentant légitime, le Front Polisario, qui est un mouvement de libération luttant en faveur du droit à l'autodétermination et au recouvrement de l'indépendance.

### La communauté internationale appelée à faire pression sur le Maroc à propos du Sahara occidental

A partir de la ville de Naples (Italie), la Commission nationale sahraouie des Droits de l'Homme (CONASADH) a appelé l'ONU et l'ensemble des parties concernées par le processus de paix et le respect des Droits de l'Homme à prendre des mesures concrètes et des sanctions à l'encontre de l'occupant marocain pour l'amener à accélérer l'application de la légalité internationale au Sahara occidental. Dans une intervention lors des travaux d'une conférence de défenseurs des Droits de l'Homme dans la Méditerranée, abritée cette année par la ville de Naples (Italie), le Coordinateur de la CONASADH en Europe, Hassan Amilid a rappelé «l'absence d'une volonté réelle de la part de l'occupant marocain à trouver une solution juste et globale au conflit Sahara occidental-Maroc, notamment avec le soutien continu de la France au non-respect de la légalité internationale». Par ailleurs, la CONASADH a évoqué les aspects de blocus imposé par les

dispositifs militaires et de sécurité marocains à toutes les villes occupées du Sahara occidental et du Sud du Maroc, et le rythme accru des violations flagrantes des Droits de l'Homme et des simulacres de procès intentés aux activistes des Droits de l'Homme et des journalistes, en sus du pillage systématique des ressources naturelles. Amilid a appelé, à ce propos, à «mettre fin à ces dépassements, à ouvrir le territoire aux observateurs et à la presse internationale et à détruire le mur de la honte entouré de mines antipersonnel et anti-char, un mur qui constitue, a-t-il dit, un crime contre l'humanité exigeant une intervention urgente de la communauté internationale». Enfin, la CONASADH a dénoncé «la position négative» de la France et de l'Espagne vis-à-vis de la question du Sahara occidental et du droit de son peuple à l'autodétermination, ainsi que leur complicité dans le pillage des ressources naturelles du territoire sahraoui. Cette complicité se concrétise, ajoute la même source, à travers la pression exercée par ces deux pays au niveau de l'UE en vue de signer des accords économiques avec le Maroc incluant le Sahara occidental et ses ressources naturelles, et la violation du droit international et des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu en 2016 et 2018 que les accords d'association entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, sans consultation du Front Polisario, son représentant unique et légitime. La CJUE avait jugé, en outre, que le Sahara occidental est distinct du Maroc, conformément au droit international et aux résolutions onusiennes ayant inscrit le Sahara occidental à l'ordre du jour des travaux de la 4<sup>e</sup> Commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, en tant que territoire ne jouissant pas encore de l'indépendance. (SPS).

Ahsene Saaid /Ag.

ONU

# Les causes profondes des conflits dans le monde restent sans réponse

Un diplomate allemand a indiqué lundi que les causes profondes des conflits dans le monde restaient toujours sans réponse, tout en soulignant que la Commission de consolidation de la paix de l'ONU devait parler d'une seule et même voix.

«Les causes profondes des conflits restent sans réponse, ce qui fait obstacle au développement et à la paix durables», a affirmé Jürgen Schulz, représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès des Nations Unies, lors du débat de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le rapport annuel de la Commission de consolidation de la paix (CCP) et le rapport du Secrétaire général sur le Fonds de consolidation de la paix (FCP). «Trop souvent et trop facilement, le cycle des violences reprend», a-t-il indiqué, appelant la communauté internationale à s'attaquer aux causes profondes des conflits en faisant preuve de «détermination politique» et de «planification à long terme». «Nous pensons que la CCP est potentiellement en mesure de fournir des conseils opportuns, réalistes et concrets», a-t-il déclaré. «La CCP est plus forte lorsqu'elle parle d'une seule voix et que tous ses membres sont engagés», a-t-il ajouté. «Si nous arrivons à nous mettre d'accord sur nos priorités et sur des solutions stratégiques et pratiques, nous pourrions renforcer la valeur pratique et politique de la CCP. Pour ce faire, nous ne devons pas hésiter à aborder les questions les plus difficiles dans un esprit de collaboration et de partenariat», a-t-il affirmé. Schulz a également déclaré que l'Allemagne se félicitait des priorités affichées



par le FCP, comme «les programmes transfrontaliers, les efforts de transition, l'égalité des sexes, et l'autonomisation des femmes et des jeunes». La CCP est un organe consultatif intergouvernemental qui vise à soutenir les efforts de paix dans tous les pays touchés par un conflit. Elle est composée de 31 Etats membres élus par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le

Conseil économique et social de l'ONU. Les pays qui apportent les plus importantes contributions financières ou militaires au système de l'ONU en sont également membres. Le FCP est l'instrument financier de premier recours de l'organisation lorsqu'il s'agit de maintenir la paix dans des pays ou des situations à risque ou touchés par un conflit.

Iran

## Téhéran riposte aux «railleries génocidaires» de Trump

Le ministre des Affaires étrangères iranien Mohammad Javad Zarif a répondu lundi aux menaces de Donald Trump en affirmant que les «railleries génocidaires» du président américain ne mettraient «pas fin à l'Iran». L'hôte de la Maison Blanche «espère réussir là où Alexandre (le Grand), Gengis (Khan) et les autres agresseurs ont échoué», a écrit M. Zarif sur Twitter en référence à deux conquérants étrangers ayant dominé la Perse, l'ancien nom de l'Iran, à une période donnée de son histoire plurimillénaire. «Les Iraniens sont restés debout pendant des millénaires alors que leurs agresseurs (sont) tous partis. Le Terrorisme Economique et les railleries génocidaires ne mettront pas +fin à l'Iran+», a-t-il lancé.

**«Ne Jamais Menacer Un Iranien. Essayez le respect - ça marche», a aussi rétorqué M. Zarif.**

La veille, M. Trump avait écrit sur le même réseau social: «si l'Iran veut se battre, ce sera la fin officielle de l'Iran. Plus jamais de menaces à l'encontre des Etats-Unis». Lundi soir, le président américain a pourtant semblé tempérer la réalité de la menace iranienne: «Nous n'avons aucune indication que quelque chose s'est passé ou va se passer», a déclaré M. Trump à des journalistes à la Maison Blanche, tout en renouvelant ses menaces en cas d'attaque. Les relations entre Washington et Téhéran connaissent un nouvel accès de fièvre, après le renforcement début mai de la présence militaire américaine au Moyen-Orient pour faire face à de présumées «menaces» iraniennes. Elles ont réveillé les craintes d'un affrontement entre l'Iran et les Etats-Unis ou certains des alliés régionaux de Washington comme l'Arabie saoudite, que M. Zarif accuse de pousser M. Trump à adopter une ligne dure contre son pays. Face au renforcement militaire américain dans la région, l'Iran ne cesse de répéter qu'il ne veut pas la guerre tout en prédisant une «défaite» à l'Amérique si celle-ci décide de céder à l'«illusion» de vouloir l'attaquer. M. Zarif a accusé dans un tweet certains responsables américains de «fouler aux pieds la diplomatie» et «d'encourager les crimes de guerre avec des ventes d'armes massives à des despotes». Alors que la communauté internationale s'inquiète de ces tensions croissantes, le ministre britannique des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, a lui donné un conseil «aux Iraniens: ne sous-estimez pas la résolution de la partie américaine». Les Américains «ne cherchent pas le conflit, ils ne veulent pas la guerre avec l'Iran, mais si des intérêts américains sont attaqués,

ils riposteront et c'est une chose à laquelle les Iraniens doivent réfléchir très, très attentivement», a-t-il ajouté en faisant porter la responsabilité de la situation actuelle aux «activités déstabilisatrices» de l'Iran. Historiquement mauvaises, les relations entre la République islamique d'Iran et les Etats-Unis se sont nettement détériorées depuis que M. Trump a décidé, en mai 2018, de dénoncer unilatéralement l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015.

### Teheran commence à quadrupler son stock d'uranium faiblement enrichi

Le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (AEOI) Behrouz Kamalvandi a annoncé lundi que l'Iran a commencé à multiplier par quatre son stock d'uranium enrichi à 3,67% dans sa centrale nucléaire de Natanz. La décision d'augmenter le stock d'uranium faiblement enrichi est une réaction à «l'inaction» des Européens pour sauvegarder les intérêts de l'Iran après le désengagement des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien et la réimposition de sanctions économiques et énergétiques envers Téhéran, a déclaré M. Kamalvandi, cité par l'agence de presse officielle IRNA. Le responsable iranien n'a pas précisé le niveau des réserves actuelles ni la quantité d'uranium faiblement enrichi visée. Après la sortie des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien l'année dernière, «la République islamique a attendu assez longtemps (pour que les parties protègent les intérêts de l'Iran) et la démarche actuelle de l'Iran repose sur ses propres droits», a-t-il déclaré. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a déjà été informée de la décision de l'Iran d'accroître ses stocks d'uranium enrichi à 3,67%, a-t-il ajouté. Le 8 mai, l'Iran a annoncé que la République islamique défendait son droit de ne plus mettre en œuvre certaines des obligations qui lui incombent en vertu de l'accord sur le nucléaire de 2015, également connu sous le nom de Plan d'action global conjoint, dans le souci de protéger ses intérêts nationaux. L'Iran a également donné 60 jours à l'Europe pour garantir que les intérêts de l'Iran sont protégés en vertu de l'accord. Dans le cas contraire, Téhéran a dit être prêt à prendre des mesures pour suspendre de nouveaux engagements pris dans le cadre de l'accord. L'Iran a souligné que sa décision de se soustraire à certaines de ses obligations nucléaires était une réaction à la sortie des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire l'année dernière, ainsi qu'une réaction aux mesures lentes prises par les Européens pour protéger les intérêts économiques de l'Iran en vertu de l'accord.

ONU

## L'UE réaffirme son attachement à un système multilatéral centré sur l'ONU

Un haut responsable de l'Union européenne a déclaré lundi que l'UE est déterminée à travailler dans un esprit de coopération et de partenariat au sein d'un système multilatéral centré sur les Nations Unies. «L'objectif stratégique de l'UE est de soutenir le système multilatéral, et de travailler de concert avec les partenaires qui croient en une coopération internationale dans le but de créer un monde meilleur», a déclaré Silvio Gonzato, chef adjoint de la délégation de l'UE auprès de l'ONU, au cours d'un débat de l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet du Rapport annuel de la Commission de consolidation de la paix et du Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix. «La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont au cœur de l'action extérieure de l'UE», a déclaré M. Gonzato, ajoutant que le respect du droit international, la coopération et la création de partenariats internationaux étaient pour l'UE à la fois une question de valeurs et de pragmatisme. L'UE, encouragée par

les progrès déjà réalisés - notamment par le biais des diverses activités de la Commission de consolidation de la paix, qui continue à jouer un rôle fédérateur dans l'intégration des actions transversales de l'ONU, et mérite le soutien continu de tous les membres, réaffirme sa détermination à poursuivre son travail de consolidation et de maintien de la paix, afin d'ouvrir la voie au prochain examen de l'Architecture de consolidation de la paix en 2020. Les liens entre consolidation inclusive de la paix et engagement au niveau des communautés locales, notamment auprès des organisations civiles de terrain, méritent une attention accrue, a ajouté M. Gonzato. L'UE souhaite également souligner la nécessité de travailler en collaboration étroite avec les partenaires internationaux et régionaux clés. Le partenariat qui existe entre l'ONU et la Banque mondiale est notamment d'une importance capitale pour faire en sorte que chacun apporte ses propres atouts particuliers au travail de maintien de la paix, a déclaré le responsable de l'U

Arabie saoudite

## Des missiles tirés vers La Mecque interceptés

Deux missiles balistiques tirés en direction de La Mecque en Arabie saoudite par les éléments du groupe Ansar Allah dit Houthi au Yémen voisin ont été interceptés, ont rapporté mardi des médias saoudiens au moment où la tension monte dans le Golfe. Le porte-parole de la coalition antirebelles menée par l'Arabie saoudite au Yémen, le colonel Turki al-Maliki, a affirmé que la défense anti-aérienne saoudienne avait intercepté et «neutralisé» lundi soir des «projectiles» au dessus des régions de Jeddah et de Taëf dans l'ouest du royaume, sans préciser leur nature ni leur origine. Mais le quotidien Asharq al-Awsat et la chaîne de télévision Al-Arabiya ont affirmé qu'il s'agissait de missiles balistiques tirés par les Houthis en direction de la ville sainte de La Mecque, proche de Jeddah. Les Houthis, «ont tenté d'atteindre La Mecque avec deux missiles», titre Asharq al-Awsat, en affirmant que c'était la troisième tentative des insurgés yéménites de viser la ville sainte depuis le début de l'intervention saoudienne au Yémen au côté du pouvoir en mars 2015. Les Houthis ont démenti, par la voix d'un porte-parole officiel, avoir pris pour cible «les lieux saints» musulmans en Arabie saoudite. Mais le ministre de l'Information du gouvernement yéménite, soutenu par Ryad, Mouammar al-Iryani, a accusé les Houthis d'avoir tiré ces missiles sur «ordre de l'Iran». «Les milices des Houthis ont visé La Mecque», a-t-il affirmé sur Twitter, en dénonçant «un crime terroriste». Face aux tensions dans le Golfe qui ne cessent de grimper sur le dossier iranien, l'Arabie saoudite a invité les dirigeants du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et de la Ligue arabe à des sommets extraordinaires le 30 mai à La Mecque. Dans une autre déclaration, le colonel Maliki a indiqué que les Houthis avaient attaqué une «installation civile» de la province saoudienne méridionale de Najrane avec un drone chargé d'explosifs, sans faire état de victimes. La télévision Al-Masirah des Houthis a confirmé une attaque de drone qui a mis le feu à un dépôt d'armes à l'aéroport de Najrane. Les Houthis ont revendiqué une attaque de drones qui a endommagé le 14 mai un oléoduc en Arabie saoudite, deux jours après un mystérieux sabotage de quatre navires, dont deux pétroliers saoudiens, à l'entrée du Golfe.

Libye

## le bilan de l'offensive de l'ANL sur Tripoli s'élève à 510 morts

De nouvelles victimes civiles ont été confirmées suite aux raids aériens lancés à la mi-mai par les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar sur Qasr bin Ghashir au sud de la capitale libyenne Tripoli, a indiqué lundi l'organisation des Nations-Unies. «Au total, 129 victimes civiles dont 29 morts, ont été vérifiées depuis début avril», a fait savoir le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, lors de son point de presse quotidien à New York. Pour le porte-parole, étant donné que ces chiffres ne comprennent que les cas pouvant être individuellement vérifiés en tant que victimes civiles, ils doivent être considérés comme «un nombre minimal». Il a également fait état de plus de 75.000 personnes déplacées par les affrontements à Tripoli et dans ses environs, dont 10.000 au cours de la seule semaine écoulée. L'offensive de Khalifa Haftar sur la capitale libyenne, Tripoli, s'est soldée à ce jour par 510 morts et 2.467 blessés, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'Armée nationale libyenne (ANL), la puissante milice dirigée par Khalifa Haftar qui contrôle l'est du pays, a lancé début avril une campagne pour arracher le contrôle de Tripoli au gouvernement de Fayeze Sarraj soutenu par l'ONU. La Libye peine à assurer une transition démocratique, alors que ce pays d'Afrique du Nord est plongé dans un climat d'insécurité et de chaos depuis la chute de l'ancien dirigeant Muammar Kadhafi en 2011

+++++

Chine

## Mer de Chine méridionale : les marines chinoise et américaine se mesurent à nouveau

Les marines chinoise et américaine se sont mesurées lundi pour la deuxième fois en l'espace de deux semaines en mer de Chine méridionale, Pékin protestant contre la présence d'un navire de guerre de Washington. Des unités navales et aériennes de l'armée chinoise ont donné l'ordre au destroyer américain Preble de s'éloigner après qu'il eut approché le récif de Scarborough (appelé «Huayang» en mandarin), a rapporté un porte-parole militaire sur le site du ministère chinois de la Défense. Scarborough, un écueil situé à 230 km des Philippines, est revendiqué par Pékin mais aussi par les Philippines et Taïwan. «Cette action des Etats-Unis met en danger la sécurité des navires et des militaires tant chinois qu'américains et compromet la souveraineté de la Chine ainsi que sa sûreté», a dénoncé le porte-parole, Li Huamin. «Nous faisons part de notre ferme opposition». L'US Navy conduit régulièrement des opérations baptisées «liberté de navigation» en mer de Chine méridionale afin de tenir tête à Pékin qui y revendique la quasi-totalité des îles et récifs face à ses voisins. Les deux dernières opérations en date survennent alors que la guerre commerciale entre les deux pays est repartie de plus belle début mai, le président américain Donald Trump ayant augmenté les droits de douane sur de nombreux produits chinois. Pékin a annoncé des représailles de même nature. D'autres gouvernements (Vietnam, Brunei, Malaisie) revendiquent d'autres secteurs de mer de Chine méridionale.

## Mauritanie

**1,5 million d'électeurs inscrits pour la présidentielle**

Quelque 1,5 million de Mauritanais se sont inscrits sur les listes électorales en vue de l'élection présidentielle prévue le 22 juin prochain à l'issue d'un recensement administratif à vocation électorale (RAVEL), a annoncé, lundi, la Commission électorale nationale indépendante (CENI). «Au cours de la période allant du 24 avril au 14 mai 2019, 329 560 personnes se sont inscrites sur la liste électorale dont 127 214 nouveaux inscrits», a précisé la CENI dans un communiqué. Le nombre d'inscrits figure sur une liste provisoire qui deviendra définitive une fois publiée sur le site de la CENI. Les électeurs auront à départager six candidats à l'élection présidentielle qui aura lieu sans la participation du président actuel Mohamed Ould Abdel Aziz, dont le second et dernier mandat arrive à expiration. Selon le décret convoquant le collège électoral, la campagne électorale sera ouverte le 7 juin prochain et sera close le 20 juin à minuit.

## Soudan

**Persistance de «différends» sur la présidence du futur organe de transition**

L'armée et les représentants des manifestants au Soudan ont échoué à se mettre d'accord sur la présidence et la composition du futur Conseil souverain censé assurer la transition politique, a expliqué, lundi, un chef de la contestation. De nouvelles discussions doivent avoir lieu lundi dans la soirée. Les militaires, au pouvoir depuis la destitution le 11 avril du président Omar El Béchir, et les leaders de la contestation ont rouvert des négociations dimanche pour tenter de mettre en place de nouvelles autorités de transition, notamment un Conseil souverain la supervisant. Mais au petit matin, lundi, elles n'avaient pas abouti. «Le différend sur la présidence du Conseil souverain et sur le niveau de participation entre civils et militaires existe toujours», a déclaré Satea Al Haj, membre de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), représentant les manifestants mobilisés depuis le début du soulèvement populaire en décembre 2018, cité par l'AFP. «Nous avons insisté sur le fait que le Conseil souverain soit présidé par un civil et composé majoritairement de membres civils», a-t-il ajouté. Selon lui, «la communauté internationale et l'Union africaine n'accepteront pas de traiter avec un gouvernement militaire tout comme la volonté du peuple est d'avoir un gouvernement civil». Les militaires de transition au pouvoir exigent le contraire, a-t-il expliqué, précisant que les militaires «ont justifié (leur position) par les menaces sécuritaires qui pèsent sur le pays». Haj a toutefois souligné que «l'atmosphère durant le précédent cycle de négociations a été positive». Le porte-parole du Conseil militaire, le général Chamseddine Kabbachi a affirmé, lundi, que les négociations ont, notamment, abordé la question de «la structure» du Conseil souverain et que le dialogue allait se poursuivre lundi à 21h00 (19h00 GMT), «avec l'espoir d'arriver à un accord définitif». Militaires et protestataires se sont déjà entendus sur plusieurs points au cours des dernières semaines: la durée de la période de transition — trois ans — et la création d'un Parlement composé de 300 personnes, dont les deux tiers seraient issus de l'ALC. La nouvelle instance doit préparer les premières élections démocratiques post-Béchir à l'issue de la période de transition de trois ans. Après près de 30 ans au pouvoir, le Président Béchir a été destitué à la suite d'une vaste mouvement de contestation qui a débuté le 19 décembre après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain.

## Espagne

**Le Parlement commence à siéger avec des indépendantistes catalans sortis de prison**

Le Parlement espagnol issu des élections du 28 avril a commencé à siéger, ce mardi, avec des indépendantistes catalans sortis de prison pour pouvoir prêter serment en tant que parlementaires auprès des deux chambres, ont rapporté des médias. Parmi eux, figure l'ancien vice-président catalan Oriol Junqueras, principal accusé du procès, élu député en tant que leader du parti de la Gauche républicaine de Catalogne (ERC). Raul Romeva, ancien responsable régional des Affaires étrangères, a été élu sénateur sous la même étiquette. Trois autres indépendantistes détenus ont été élus députés. A savoir, Jordi Sanchez, Jordi Turull et Josep Rull, membres de l'autre parti indépendantiste, Ensemble pour la Catalogne, de l'ancien président catalan Carles Puigdemont. Ces inculpés sont en détention provisoire depuis plus d'un an. Ils ont été libérés quelques heures pour prendre leurs fonctions. Ils doivent prêter serment comme les autres parlementaires sur la Constitution espagnole. Ces cinq élus pourraient toutefois voir les deux chambres décider rapidement de leur suspension alors qu'ils sont actuellement jugés pour leur rôle dans la tentative de sécession de la Catalogne d'octobre 2017. La chambre des députés issue des élections remportées par les socialistes du chef du gouvernement sortant Pedro Sanchez compte 24 députés du parti Vox qui a fait ressurgir l'extrême droite dans ce pays.

## Venezuela

**L'assemblée constituante prolonge son mandat jusqu'à fin 2020**

*L'Assemblée constituante du Venezuela a annoncé avoir prolongé son mandat jusqu'à la fin 2020. La Constituante «établit le fonctionnement de l'Assemblée constituante (...) au moins jusqu'au 31 décembre 2020», selon le décret lu par son président Diosdado Cabello.*



La mesure a été adoptée à l'unanimité. Ses décrets sont d'application immédiate. Cet organe législatif, installé en août 2017, était à l'origine appelé à rédiger une nouvelle Constitution d'ici août 2019. Mais aucun projet de texte n'a été rendu public jusqu'à présent. Il est doté de pouvoirs étendus et remplace dans les faits le Parlement, seul organisme contrôlé par l'opposition et que préside Juan Guaido. Ces derniers jours, la Constituante a levé l'immunité de 14 députés d'opposition qui doivent être traduits en justice pour trahison. Ils

sont accusés d'avoir soutenu l'appel au soulèvement militaire porté par Guaido, en vain, le 30 avril. Parmi eux se trouve Edgar Zambrano, le vice-président de l'Assemblée nationale, arrêté la semaine dernière et transféré dans une prison militaire. Au Venezuela, le Président Maduro et le député de centre droit Juan Guaido sont engagés dans un bras de fer depuis plus de quatre mois. Le 23 janvier, Guaido, à la tête du Parlement, s'est déclaré président par intérim. Il a été reconnu depuis par une cinquantaine de pays dont les Etats-Unis.

## UE

**Augmentation des condamnations à des peines alternatives à la prison en Europe**

Le nombre de personnes condamnées à des peines alternatives à l'emprisonnement et surveillées par les services de probation augmente en Europe, un moyen de lutter contre la surpopulation carcérale, a indiqué, ce mardi, le Conseil de l'Europe dans une étude annuelle sur le sujet. «Au 31 janvier 2018, on comptait 1 810 357 personnes sous la surveillance des 41 services de probation participant à l'enquête en Europe, ce qui représente un taux global de population en probation de 169 personnes pour 100 000 habitants», détaille le Conseil de l'Europe basé à Strasbourg. Si l'on prend en compte les 34 services de probation ayant fourni des données à la fois en 2016 et 2018, le nombre de personnes en probation est passé de 1,54 million à 1,72 million. Parallèlement, le taux d'incarcération a lui diminué de 6,6% pour

atteindre 102,5 détenus pour 100 000 habitants, avait indiqué le Conseil de l'Europe dans une étude parallèle sur les prisons en Europe publiée début avril. Néanmoins, huit pays, dont la France, ont encore de «graves problèmes de surpopulation carcérale». Les peines alternatives à l'emprisonnement peuvent prendre la forme de surveillance électronique, de travaux d'intérêt général, d'assignation à résidence, de traitements contre des addictions ou de prises en charge des troubles mentaux notamment. Dans la plupart des pays du Conseil de l'Europe, qui compte 47 Etats membres, le taux de population en probation dépasse maintenant le taux de population carcérale. C'est en revanche l'inverse encore en Serbie, Norvège, Suisse, Bulgarie, Espagne, Azerbaïdjan et Russie. «Depuis des années, le Conseil de l'Europe invite

régulièrement ses Etats membres à recourir aussi souvent que possible à des sanctions et mesures alternatives à l'emprisonnement : en effet, les peines alternatives peuvent contribuer efficacement à l'insertion des délinquants dans la société, améliorer le fonctionnement des prisons et prévenir la surpopulation carcérale», plaide l'organisation internationale dans son communiqué. Les services de probation ayant le plus grand nombre de personnes sous surveillance sont ceux de Turquie (471 personnes pour 100 000 habitants), Belgique (426), Ecosse (411), Lituanie (392), Russie (350), Roumanie (343), Lettonie (333), Estonie (331), Moldavie (321), Angleterre et Pays de Galles (317), détaille l'étude du Conseil de l'Europe. En France, le taux est de 262 personnes pour 100 000 habitant.

## Nigeria

**Mieux traiter les femmes pour mieux lutter contre Boko Haram**

Des dizaines de milliers de femmes ont été libérées des griffes de Boko Haram ou ont réussi à échapper aux terroristes islamistes nigériens mais leur assurer un avenir sûr est essentiel pour gagner la guerre contre les insurgés, estiment des analystes de l'International Crisis Group (ICG). «Leur détresse est une préoccupation humanitaire - mais elle pourrait aussi alimenter le conflit», affirme le groupe de réflexion dans un rapport publié mardi. Le soulèvement de Boko Haram, qui dure depuis dix ans et vise à établir un Etat islamique dans le nord-est du Nigeria, s'est étendu au Niger, au Tchad et au Cameroun voisins. Une coalition militaire régionale lutte contre le groupe armé. Mais la clé du succès ne peut pas dépendre uniquement des forces armées, avertit l'ICG. Les analystes ont appelé le gouvernement à «regarder au-delà de la campagne militaire» dans leur rapport intitulé «Retour du pays du Jihad : le destin des femmes associées à Boko Haram». Trop de femmes fuyant le terrorisme sont rejetées par la société, explique le rapport. «La réintégration réussie des anciennes femmes de Boko Haram peut envoyer un signal fort à leurs maris combattants, dont

certain envisagent la possibilité de leur propre reddition», a déclaré l'ICG. «Inversement, de mauvais traitements pourraient non seulement dissuader les hommes de se démobiliser, mais aussi inciter les femmes à retourner dans les rangs des insurgés», ajoute le document. Cela s'applique à la fois à ceux ou celles qui ont été forcés de se battre parce qu'ils ont été enlevés et à ceux qui ont été recrutés de plein gré mais se sont depuis séparés du groupe et se sont rendus. Les analystes préconisent un financement plus important pour soutenir les programmes en faveur des femmes et veiller à ce que l'aide soit distribuée de façon à éviter que ceux qui ont souffert des attaques de Boko Haram n'éprouvent du ressentiment envers les anciens combattants. «Un soutien accru aux personnes déplacées par le conflit et, plus généralement, au développement du nord-est du Nigeria, peut contribuer à rétablir les relations tendues entre l'Etat et la société qui ont alimenté l'insurrection», assure l'ICG. Boko Haram a enlevé des milliers de femmes et d'enfants - y compris les 276 lycéennes enlevées à Chibok en 2014.

Ahnsene Saaid/Ag.

## UE

**L'Allemagne a besoin d'une Europe «forte et unie»**

Le président allemand Frank-Walter Steinmeier a souligné, lundi, l'importance pour son pays d'une Union européenne (UE) «forte et unie», peu avant les élections européennes prévues dimanche prochain. «Si nous voulons de bons emplois, nous avons besoin de valeur ajoutée industrielle. Et si nous voulons créer de la valeur industrielle, nous avons besoin d'une Europe forte et unie», a expliqué le président dans une usine du constructeur automobile BMW à Leipzig, une ville industrielle dans l'Est de l'Allemagne. Il a appelé les Allemands à se rendre aux urnes et à renforcer les forces démocratiques. Steinmeier a indiqué que la sortie du Royaume-Uni de l'UE avait approfondi les divisions dans la société et «ne ramènerait pas l'industrie» dans le pays. L'Allemagne devrait faire «tout le contraire» du Brexit et éviter «l'impasse de la lutte populiste», a estimé le président allemand, ajoutant que son pays ne pourrait rester un pôle industriel fort qu'avec des marchés ouverts et en demeurant au sein de l'UE. Le chef d'Etat allemand a également critiqué son homologue américain Donald Trump pour ses menaces répétées d'imposer des droits de douane à l'industrie automobile allemande. Steinmeier a exprimé son soutien au rejet clair par la Commission européenne des menaces américaines.

**Présidentielle en Indonésie Joko Widodo proclame sa victoire**

Le Président Joko Widodo a proclamé, ce mardi, sa victoire pour un second mandat à la tête de l'Indonésie alors que la capitale Jakarta est placée sous haute sécurité après que son adversaire Prabowo Subianto a évoqué des fraudes de grande ampleur lors du scrutin. «Nous serons les dirigeants et les protecteurs de tous les Indonésiens», a promis Joko Widodo devant la presse au côté de son colistier Ma'ruf Amin après une campagne qui a profondément divisé le pays. Depuis plus d'un mois, Widodo se réfrétait de crier victoire en attendant les résultats officiels du scrutin du 17 avril. Joko Widodo, surnommé «Jokowi», a obtenu 55,5% des voix, contre 44,5% pour son adversaire, l'ex-général Prabowo Subianto, avait annoncé plus tôt, ce mardi, la commission électorale (KPU). Le président sortant, arrivé au pouvoir en 2014 avec 53,15% des voix remporte ainsi cette élection avec une avance plus nette. Prabowo Subianto a de son côté rejeté les résultats officiels, mais appelé ses partisans à rester calmes précisant qu'il allait employer «tous les moyens légaux» pour obtenir justice. Quelque 36 000 membres des forces de l'ordre ont été déployés dans Jakarta en prévision des résultats.

## Récupération des avoirs de la corruption Les parquets généraux appelés à superviser minutieusement les enquêtes

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Slimane Brahmi, a exhorté les parquets généraux à superviser minutieusement les enquêtes préliminaires à travers un approfondissement des investigations pour démasquer les personnes impliquées dans des affaires de corruption, définir leurs avoirs illicites et situer les lieux où ils se trouvent. Intervenant lors de la cérémonie d'installation de Zeghmati Belkacem dans ses fonctions de procureur général de la cour d'Alger, le ministre a affirmé que la lutte contre les crimes de corruption «implique de la part des parquets généraux de diriger et de superviser de manière permanente et minutieuse les enquêtes préliminaires de la police judiciaire, à travers l'approfondissement des investigations pour démasquer les auteurs de ces crimes, définir leur avoirs criminels et situer les lieux où ils se trouvent pour leur recensement». Cette mesure précède la saisie ou le gel des avoirs illicites récupérés en prévision de leur communication aux juridictions compétentes pour trancher conformément à la loi, a ajouté Brahmi pour qui les avoirs de la corruption constituent «la pierre angulaire» de la lutte contre les crimes de corruption «en portant un coup de grâce aux coupables, c'est-à-dire à leurs patrimoines». A ce propos, le garde des Sceaux a souligné que la prévention contre ce fléau exige l'exploitation de tous les mécanismes juridiques disponibles et le recours, le cas échéant, à la coopération internationale dans le cadre des accords bilatéraux ou internationaux ratifiés par l'Algérie afin d'arrêter les coupables

et de les présenter à la justice pénale, habilitée à les juger conformément aux lois de République. Assurant que la justice, avec les compétences et moyens juridiques dont elle dispose, est en mesure de traiter ce genre d'affaires qui nuisent à l'économie nationale et à la société dans son ensemble, le garde des Sceaux a soutenu que l'appareil judiciaire saura y faire face dans le cadre de la légitimité juridique, en toute régularité, impartialité et responsabilité. Tout en rappelant que la lutte contre ce genre de criminalité doit se faire en garantissant les droits de la défense et en respectant les règles d'un procès équitable, Brahmi s'est engagé à «ne ménager aucun effort pour lever tous les obstacles, juridiques ou autres, afin d'atteindre l'efficacité et l'efficience exigées en matière de lutte contre la corruption.

Il a insisté, dans ce cadre, que la Justice était «une autorité indépendante avec pour mission l'application de la loi pour protéger la société et garantir les droits et libertés des individus». «Seul le magistrat attaché à ses prérogatives constitutionnelles et à l'application des lois en toute souveraineté, indépendance, objectivité et impartialité et armé d'une formation supérieure et d'une riche expérience, est capable d'assoier la justice et de consolider la confiance du citoyen en ses institutions nationales», a affirmé le ministre. Néanmoins, Brahmi a admis qu'en dépit des étapes franchies par la Justice en matière de protection des libertés et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le crime organisé transfrontalier, «nous aspirons



encore à davantage de travail sérieux et responsable dans le cadre de la politique pénale en vigueur, notamment en matière de lutte contre la corruption et d'efforts inlassables pour la récupération de ses avoirs illicites». **Elhak I.**

Discours de Gaïd Salah

### Le FLN et TAJ soutiennent la position de l'armée dans le traitement de la crise politique que traverse le pays

Deux partis de l'ancienne coalition présidentielle de l'ère du président déchu Abdelaziz Bouteflika, à savoir, le Front de libération nationale (FLN) et Tajamou Amel El Djazair (TAJ) ont apporté, lundi, leur soutien à la «solution constitutionnelle» préconisée pour une sortie de crise par le vice-ministre de la Défense nationale et chef de l'état-major de l'Armée nationale populaire Ahmed Gaïd Salah à l'occasion de son discours prononcé depuis la 4<sup>e</sup> région militaire. Le FLN «réaffirme son

plein soutien à la position nationale et souveraine de l'Armée nationale populaire dans le traitement de la crise politique que traverse le pays et salue la détermination du commandement de l'armée, sa sagesse, sa clairvoyance et son engagement à accompagner et répondre aux revendications légitimes du peuple dans la paix et la sérénité», lit-on dans un communiqué signé par le secrétaire général du parti, Mohamed Djemai. Pour sa part, le parti d'Amar Ghoul a appelé le peuple algérien à se mobiliser

autour de l'institution militaire, affirmant que le travail dans le cadre constitutionnel constitue «la meilleure solution pour sortir de la crise» politique que traverse le pays. TAJ «invite l'ensemble du peuple algérien ainsi que toutes les parties et les forces vives, fidèles à la patrie, à se mobiliser autour de l'institution militaire, il refuse catégoriquement toute atteinte à l'Armée nationale populaire, héritière de l'Armée de libération ou à l'Algérie», a écrit le parti dans un communiqué. **Kelaou E. C.**

Publicité

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

**WILAYAD'ALGER**

**Direction de l'Urbanisme de l'Architecture Et de la Construction**

*Le numéro d'identification fiscal : (NIF) 415024000016182*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2019

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales la réalisation des :

**Travaux de VRD Primaires et Secondaires au niveau des 2200/2800 Logements (LPL) à Baraki lieu- dit Haouche Mihoub 01 –Wilaya d'Alger.**

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

**1- Capacité professionnelle :** Les Entreprises ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : **V ou plus « Activité Principale Travaux Publics ou Hydraulique ».**

**2- Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire de la **moyenne** Des trois dernières années de **100 000 000.00 DA.** Et qui sera justifié par les bilans Financiers des trois dernières années (2016, 2017, 2018) visés par les services des Impôts.

**3- Capacité technique :**

❖ **Moyens humains : Un Ingénieur ou master en Travaux Publics ou Hydraulique ou en génie civil option Voies et Ouvrages d'Arts.**

❖ **Moyens matériels : Un chargeur ou un Retro chargeur**

❖ **Référence professionnelles:** ayant réalisé au moins un projet des travaux des VRD : **Travaux de Voirie ou Assainissement.**

• Les entreprises intéressées par le présent Avis d'appel d'offres national ouvert peuvent retirer le cahier des charges au niveau de :

**Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction De la Wilaya d'Alger. Les Vergers BIR-KHADEM ALGER. (Bureau Secrétariat du Service Suivi des Marchés).**

L'offre doit être présentée sous une enveloppe principale scellée ne comprenant aucune rature ou inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de l'ouvrage, l'objet de l'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention : « **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres.** »

Cette enveloppe principale devra abriter trois autres enveloppes scellées :

**1/ Une enveloppe « Le dossier de candidature » : contient**

- la déclaration de candidature.
- la déclaration de probité.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle.

**2/ Une enveloppe « Offre technique » :**

- une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justificatif
- Un Procès Verbal de visite du site.

**3/ Une autre enveloppe « Offre financière » :**

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

**Pour toutes les autres pièces exigées se référer au cahier des charges, (Article 08 –contenu du dossier de la soumission).**

La durée de préparation des offres est fixée à : **DIX (10) Jours** à partir de la première publication dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'offre doit être parvenue au service contractant à la date qui correspond le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à : **12H 55Mn.** si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être adressées à l'adresse suivante :

**Direction de L'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'Alger Les Vergers Bir-Khadem - Alger.**

L'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à : **13H 00 Mn** au siège de La Direction de l'Urbanisme, dont l'adresse est précisée ci-dessus, en présence des soumissionnaires,

L'Offre est valable pendant toute la durée du marché

Sudoku

	6		7		1		4	
		2	4		5	6		
5	9						1	7
		7		1		5		
			8		3			
	3	5				8	9	
2			6		8			9
	5	3				7	2	
4								1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										D		

Dermatose allergique

14	15	16	17	18	19	20	21
G	H	V	F	Y	B		

6	5	7	8	9	7	1	10	8	5	11	5	8	
12	13	14	1	14	13	1	15	5	10	14	16	1	
8	1	6	6	5	6	6	1	8	14	6	1		
1	16	1	14	13	16	1	1	2	3	1	4	5	
	17		13	5	14	18	1	8	1	16	14	19	
12	6	12	1	10	10	1		4	12	6	16	13	
13		7	6	20		10	5	14	1		1	7	9
14	2	1		6	7	14	13	5	10	1		9	8
18	1	8	6	1	12	8		12	6	13	1		
9	6	14	1	8	6		5	10		19	12	16	1
2		6	16		16	14	8	1	10	14	8	1	6
14	10	1		16	12	21	1	8	5	10	1	6	
16	5		6	1	10	9	13		2	1		6	5
1	2	5	8	16	1		1	15	1	8	14	1	6

Arc de triomphe édifié au centre de Berlin

7	9	8	16	1	11	1	21	8	5	13	11	
1	21	9	12	8	15							

Pêle-mêle

En BD, une succession horizontale d'image.



- AGUERRI
- ALLEMAND
- BALADER
- BALEINE
- BIFFER
- BINETTE
- BIZUTE
- CASTRAT
- CERISE
- CONSPIRE
- DECLASSE
- DEMEURE
- DETERRE
- EMBRASE
- ENGLOBE
- ETANT
- GNOME
- INSTALLE
- LIBEREE
- LIMITANT
- LOYER
- NIDIFIE
- OCCUPER
- ORAGEUSE
- PARER
- PERVERSE
- PINTE
- QUITTE
- RECEL
- SOCIABLE
- STRATE
- TAPEUR
- TERREAU



E	S	S	A	L	C	E	D
D	G	N	O	M	E	E	E
B	E	Y	A	T	T	S	T
E	E	M	U	T	A	E	E
R	T	Z	E	R	I	S	R
L	I	N	B	U	R	I	R
B	I	M	I	E	R	R	E
B	E	M	V	P	E	E	D
R	E	R	I	A	U	C	A
E	E	N	R	T	G	E	L
P	T	D	G	E	A	L	A
U	T	N	E	L	R	N	B
C	I	A	T	O	O	A	T
C	U	M	A	R	S	B	P
O	Q	E	N	A	O	N	E
N	E	L	T	G	C	D	L
S	I	L	U	E	I	R	I
P	F	A	A	U	A	E	B
I	I	T	E	S	B	F	E
R	D	S	R	E	L	F	R
E	I	N	R	E	E	I	E
E	N	I	E	L	A	B	E
C	A	S	T	R	A	T	E

Mots fléchés

DODU, UN PEU GRAS	QUI SONT MIENNES	MANQUE D'AISSANCE	UN DEVOIR	PAS ABIMÉ	CONTRAIRE DU BIEN	FÊLÉE, FENDUE	
ORAISON	PARTIRAIT	SERINENT	BOITEUX, INSTABLE		GLACE EN CORNET		
P			CHAMFORT INTIME				
FABRIQUE D'ARMES				PARFOIS ONDULÉE			
PRIT LE RISQUE		OISEAU AU BEC MUNI D'UNE POCHE		FEMELLE DU CANARD			
						ACTION DE RÉUNIR	Z
RÉGION À VISITER			ÉNERVERA				
VASE DE FLEURS			SE TORD DE JOIE				
		CLASSANT			FIN DE VERBE		
		PERSONNES MÉCHANTES			MARQUE D'ABSENCE		
POIVRE DE CAYENNE	RIPOLINÉE				POINT DE BOUSSOLE		
				ENDUITE DE CIRE	PLEIN DE CHAPELURE		
TRÈS PETITE ÎLE	SAINT EN PETIT	SOCIÉTÉ D'ANIMAUX					
	OUVERTES AU BLOC	EXPOSER AU VENT					
		DÉPARTEMENT 01		OPPOSÉ AU N.-N.-E.	PETITE CHAMBRE		PLUS QUE COPINES
DÉTAILLER UN MOT				ICI EN RACCOURCI		VOLONTÉ DE BÉBÉ	
TEMPS DE VACANCES						HOSTILE	
		RAPPORTÉ, RACONTÉ					DÉTRUITE, RAVAGÉE
		DE LA BILE					
DEVENIR TIÈDE	TEL UN TRIANGLE	NON CLOSE		TRAVAILLA LA TERRE			
		PARTICIPE PASSÉ DE DEVOIR		DU CÔTÉ			
				FEMELLE DU LION			
				DISTINGUA			
PAS EN GROUPE			ÉPUISÉES				
QUI SONT VÔTRES			MANGEUSES DE TRICOT				
		FAIT UN PASTICHE			MON POUR UNE FILLE		RANGEA LA VOITURE
		NOTE À LA CLFF			FUTILITÉ		
DIRIGEAIT	EXÉCUTÉE				ESTRADE À COMBATS		
	FLEUVES NAISSANTS						
				MONARQUE		LA TIENNE	
						MAGNESIUM RACCOURCI	
PARCOURU UN LIVRE		FIT UN RÊVE			UN PRINCE DU DÉSERT		
MIMIQUES							
				PASSA LE LONG DE			

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
CASEMATE	ANGLAISE	968
APPEL	SURGE	135
ANET	SEURIN	247
NATALISTE	ATESTE	371
LA CANAU	CRANE	246
NEE	ENTRE	958
AU	VEILLE	879
FROTER	ILLER	136
CARDEUR	LETTRE	452
AND	ANNE	847
REVEILLER	REVEILLER	351
LAUG	REVEILLER	629
REVEILLER	REVEILLER	847
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVEILLER	REVEILLER	315
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	692
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	513
REVEILLER	REVEILLER	784
REVEILLER	REVEILLER	296
REVEILLER	REVEILLER	487
REVE		



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

- 09h00 : Bonjour d'Algérie
- 10h30 : Sghir Ou Chef
- 10h45 : Dine Oua Dounia
- 11h00 : Bnat Essi
- 11h20 : Bob la Star
- 11h40 : Antar Nsib Chadad
- 12h00 : Journal en français
- 12h25 : Seffi Oua Achrab

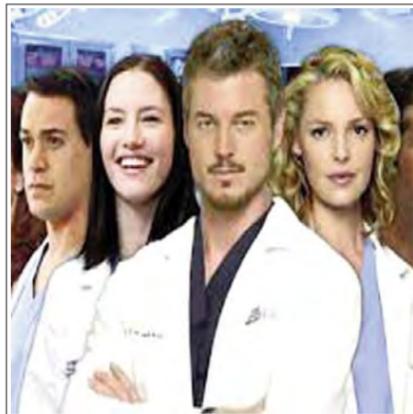
- 12h50 : Madjalise El Salehine
- 13h05 : Ramadhane Chahre Al Qods
- 14h00 : Studio Essighar
- 14h25 : Iftah Ya Sim Sim
- 14h40 : Ghazaouet El rassoul
- 14h50 : El Mamalike El talate
- 15h30 : Taouk Ennare
- 16h15 : Sghir Ou Chef

- 16h30 : Radjeli Chef
- 17h00 : Journal en amazigh
- 17h25 : One Two Three
- 18h00 : Journal en français
- 18h25 : Les Savants en Terre d'Islam
- 18h35 : Mimi Oua Abir
- 19h00 : Journal télévisé en arabe
- 19h30 : Causerie religieuse

- 19h40 : Coran sous titré en français
- 20h00 : Concert de chant religieux
- 20h15 : Antar Nsib Chadad
- 20h35 : Taxi Crazy
- 20h50 : Bob la Star
- 21h15 : Bnat Essi
- 21h35 : Seffi Oua Achrab
- 22h10 : Noudjoum Khalida



**20h00 : Grey's Anatomy**



Owen a la surprise de voir arriver à l'hôpital sa soeur Megan, qui ignore tout de sa situation actuelle avec Teddy. Megan est furieuse contre son frère et Teddy. Elle accompagne un patient, Caleb, que Catherine va pouvoir greffer. Alex s'inquiète pour Jo...



**19h50 : La grande librairie**



Le romancier et dramaturge Laurent Gaudé revient avec «Nous, l'Europe», publié chez Actes Sud, un vibrant plaidoyer pour la réalisation d'une Europe des différences, de la solidarité et de la liberté. En compagnie de François Busnel et de nombreux...



**22h05 : Cauchemar en cuisine**



Le chef se rend à Besançon, dans le Doubs, pour venir en aide à Tony qui tient un restaurant italien. L'affaire, pourtant située dans un quartier commerçant, connaît d'importantes difficultés financières. Et la communication entre Tony...



**22h10 : Au cœur de l'enquête**



A Rennes, en Ile-et-Vilaine, les policiers de la Brigade anticriminalité sont confrontés à des délinquants de plus en plus jeunes et violents. Pour assurer la protection des habitants et lutter contre les vols, trafics et agressions en tout genre, les agents de la BAC...



**20h00 : Enquêtes criminelles**



Affaire Castro : une famille dans le box. Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le corps d'un homme à moitié carbonisé est retrouvé sous un tunnel ferroviaire dans les environs de Nîmes, en Occitanie. Les enquêteurs soupçonnent l'épouse de la victime...



**20h00 : Unforgettable**



L'équipe enquête sur le meurtre de John Patton, retrouvé dans une bibliothèque publique de New York. La victime aurait été empoisonnée par une trop longue exposition à une substance chimique utilisée dans la fabrication de bombes...



**20h00 : En territoire ennemi 3 - Mission Colombie**



En vertu des accords militaires unissant les deux pays, les Etats-Unis envoient un détachement de Navy Seals, l'unité d'élite des marines, en mission d'observation en Colombie. Mais bientôt, les militaires se retrouvent pris dans une embuscade tendue...



**19h50 : Château-Gaillard, une forteresse imprenable**



Construite en un temps record entre 1197 et 1198, la forteresse de Château-Gaillard, en plein coeur de la Normandie, affiche une architecture avant-gardiste et un système défensif révolutionnaire. Le chantier, titanesque, a réuni 6000 ouvriers qui ont travaillé jour et nuit pour extraire...

**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

## Championnats du monde scolaires d'athlétisme

## Abdelhafid Izem : «Notre prestation a été honorable à Split»

Le président de la Fédération algérienne du sport scolaire, Abdelhafid Izem, a qualifié d'«honorable», mardi, les résultats obtenus par les athlètes algériens aux Championnats du monde scolaires d'athlétisme, organisés du 14 au 19 mai à Split (Croatie), relevant l'importance d'accorder d'avantage d'intérêt à ces jeunes sportifs.

«Nos athlètes ont réalisé des performances encourageantes et amélioré leurs records personnels. Ils ont affiché leurs capacités face aux meilleures équipes du monde, en témoigne la 8<sup>e</sup> place au classement générale décrochée par la sélection algérienne des garçons, ajoutée à d'autres classements honorables réalisés dans les épreuves individuelles», a expliqué Izem. Selon le premier responsable de la Fédération algérienne, «certains athlètes sont prometteurs. Ils disposent de capacités réelles et devraient bénéficier de plus d'attention et d'un plus grand suivi sur le terrain.» Plus de 900 athlètes issus de 40 pays dont 24 Algériens, ont pris part aux Championnats du monde scolaires d'athlétisme Jean-Humbert de Split. La compétition s'est disputée en deux parties : entre sélections et inter-écoles. Les sélections algériennes ont décroché la 8<sup>e</sup> place en garçons et la 13<sup>e</sup> en filles. Les garçons ont totalisé 870 points, assez loin derrière les vainqueurs de Chine Taipei (852 pts), au moment où l'Angleterre et la France ont complété le podium, avec respectivement 844 et 835 points. De leur côté, les filles ont glané 670 points dans des épreuves remportées finalement par l'Angleterre avec 853 unités, devant la France (817 pts) et le Brésil (804 pts). Dans les classements «par écoles», la sélection féminine algérienne a terminé à la 22<sup>e</sup> place, alors que celle des garçons s'est contentée de la 23<sup>e</sup> position. L'Algérie était représentée par l'Ecole de filles de Biskra qui a totalisé 425 points, assez loin derrière les Allemandes du

Sportgymnasium Magdeburg, grandes gagnantes de la compétition avec 768 points, devant The Pymble Ladies College (Australie / 765 pts) et le Lycée Uruguay-France Avon (France / 736 pts). Chez les garçons, l'Algérie était représentée par le lycée Bourached (Aïn Defla) qui a récolté un total de 531 points qui ont cependant tout juste suffi à lui offrir la 23<sup>e</sup> place. Ces épreuves ont été remportées par The Trinity Grammar School of Sydney (Australie / 832 pts), devant El Colegio Base de Madrid (Espagne / 823 pts) et The Taichung Municipal Dajia Senior High School (Chine Taipei / 805 pts). «En 2010, lors de l'édition organisée en Estonie, la participation algérienne a été en deçà des espérances, contrairement à l'édition 2019 de Split où nos athlètes ont eu un rendement appréciable, en dépit du haut niveau des participants», a indiqué Abdelhafid Izem. A Split, les performances les plus notables ont été réalisées dans les courses du 800 et 1500 m. Mohamed Ghouaned a remporté le 800 m en 1:48.86, devant le Brésilien Pedro Tombolin (1:52.54) et le Britannique Jack Higgins (1:53.43). De son côté, Aïssa Lafilef a terminé 3<sup>e</sup> sur le 1500 m en 3:59.62, derrière le vainqueur portugais Barros Etson (3:51.93) et le Français Desmidt Martin (3:56.48). 24 athlètes dont 12 filles ont représenté l'Algérie au rendez-vous de Split. Ils ont participé dans les épreuves du 100m, 200m, 400m, 110m haies (garçons), 100m haies (filles), 300m haies (garçons et filles), 800m, 1500m, 3000m, saut en longueur, saut en hauteur, triple saut, lancer du javelot et lancer de



poids. La délégation algérienne était conduite par Izem en compagnie du directeur technique chargé des sports individuels, Rachid Hafsaoui et 3 entraîneurs : Yahia Souissi (Biskra), Kouadri Nouredine (Aïn Defla) et Farhet Azem (Tizi-Ouzou). Les athlètes algériens sélectionnés, avaient composé leur billet pour Split lors de la Coupe nationale d'athlétisme, disputée du 2 au 5 avril dernier à Béjaïa.

Bilal C.

## Handball - Nationale 1

## Le MC Oran exposé à la saignée

L'équipe de handball du MC Oran, qui a échoué à retrouver l'Excellence à l'issue de l'exercice écoulé, est exposée à une véritable saignée au sein de son effectif, prévient-on dans l'entourage de cette formation de Nationale 1. Plusieurs joueurs, las d'attendre leur situation financière régularisée, sont sur le départ, surtout qu'ils ne manquent pas de convoitises, a indiqué la même source. Relégué en Nationale 1 la saison passée, le MCO, qui jadis faisait la fierté de la petite balle algérienne, a éprouvé les pires difficultés pour tenir le coup dans l'antichambre de l'élite lors de la première partie de la saison avant de redresser la barre lors de la seconde et

terminer la compétition à la 3<sup>e</sup> place au classement. Cette résurrection avait coïncidé avec le changement opéré au niveau de la barre technique, qui a été confiée à un ancien joueur du club, en l'occurrence Sid-Ahmed Tab. Ce dernier, qui a réussi un excellent travail, tente tant bien que mal de conserver ses meilleurs éléments en prévision de la saison à venir, mais sa mission s'annonce délicate, prédise-t-on au MCO. Le club-phare de la capitale de l'Ouest avait vécu une situation délicate lors de l'été 2018 au point où il a failli déclarer forfait pour la compétition en raison du refus de ses joueurs, qui réclamaient leur argent, de reprendre l'entraînement. C'est ce

qui expliquait du reste le début raté du championnat dont le titre a souri à un autre club oranais, à savoir le MC Oued Tlelat, auteur d'une accession historique en Excellence. Mais tout indique qu'au sein du MCO, l'on n'a pas encore une fois retenu la leçon, puisque le nouvel exercice s'annonce à nouveau sous de mauvais auspices. Du coup, les regards sont braqués sur l'assemblée générale ordinaire du club sportif amateur que préside Tayeb Mahiaoui. Ce dernier, rappelle-t-on, avait vu ses bilans moral et financier, adoptés par la précédente assemblée malgré la relégation de l'équipe en Nationale 1.

## Basket-ball - Nationale 1 dames

## Le tournoi pour le titre reporté aux 8 et 9 juin

Le tournoi pour le titre de champion d'Algérie de basket-ball seniors dames 2018-2019, prévu initialement du 23 au 25 mai à Staouéli (Alger), a été reporté aux 8 et 9 juin avec une nouvelle formule de compétition, a-t-on appris, ce mardi, de la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Sur demande des clubs concernés, la FABB a changé la formule de compétition pour l'obtention du titre de champion qui devait se jouer sous forme d'un tournoi (3 journées) regroupant les équipes classées de la 1<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> place à l'issue de la 1<sup>e</sup> phase, à savoir le GS Pétroliers (tenant), Hussein Dey Marines, le MT Sétif et l'USA Batna. Le titre se jouera désormais avec une formule à élimination directe (demi-finales puis finale). Les demi-finales, prévues le 8 juin, mettront



aux prises le GS Pétroliers avec l'USA Batna et Hussein Dey Marines avec

le MT Sétif. La finale et le match de classement sont prévus le lendemain.

## Athlétisme

## L'entraîneur de Cherrad confiant pour son athlète

Le demi-fondiste algérien Oussama Cherrad est en «nette progression», s'est félicité son entraîneur Brahim Chettih dans une interview accordée dimanche au site de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Cherrad courait le 1500m en 3:42.92 et son objectif était de descendre sous les 3:40.00, chose qu'il a réussie samedi au meeting de Karlsruhe, où il a bouclé la distance en 3:39.46 qui représente un nouveau record personnel pour lui», a indiqué Chettih. Cherrad a terminé deuxième de cette course derrière le Belge Isaac Kimell, vainqueur en 3:38.46, mais d'après son entraîneur, «le principal objectif n'était pas de gagner cette course, mais de descendre sous la barre des 3:40.00, et ça a été fait haut la main», s'est-il réjoui. Cherrad avait enregistré un chrono de 3:49.66 aux derniers Championnats d'Afrique, disputés au mois d'avril à Abidjan (Côte d'Ivoire), terminant au pied du podium. Mais depuis, il n'a cessé de travailler.

## Publicité

## République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BOUMERDES  
DAIRA DE BOUMERDES  
COMMUNE DE TIDJELABINE  
N° 1059/2019  
NIE : 41000200003509701011

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2019

Le Président de l'assemblée populaire de la commune de Tidjelabine, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

## TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHÉ DE VEHICULES DE TIDJELABINE

Les entreprises qualifiées dans le domaine travaux publics activité principale - catégorie 03 ou plus ayant au moins deux attestations de bonne exécution signées par un maître d'ouvrage public (projet en aménagement urbain) d'un montant global ≥ 30 000 000,00 DA et une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2015, 2016, 2017) de Trente Million (30 000 000,00) Dinars Algériens sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau du secrétariat du président de l'APC de TIDJELABINE contre paiement de 2000,00 DA à partir de la première parution dans les journaux ou le BOMOP. Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat du président de l'APC de Tidjelabine.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces suivantes :

## A/ Dossier de Candidature :

- 1 - La déclaration de candidature dûment remplie, signée, paraphée et datée par l'entreprise.
- 2 - La déclaration de probité dûment remplie, signée, paraphée et datée par l'entreprise.
- 3 - Statut de l'entreprise.
- 4 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'Entreprise.
- 5 - Certificat de qualification professionnel en cours de validité (travaux publics principale trois (03) ou plus).
- 6 - Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution (projet aménagement urbain) valorisées visés par le maître d'ouvrage public.
- 7 - Liste des moyens humains visés par la CNAS en cours de validité et attestation d'affiliation appuyée de diplôme.
- 8 - Liste des moyens matériels accompagnée d'un état de renseignement complet avec cartes d'immatriculation pour le matériel roulant avec (carte grises + contrat d'assurance en cours de validité + PV du contrôle technique) et pour le matériel non roulant (facture d'achat + PV de constat d'un huissier de justice).
- 9 - Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2015, 2016, 2017), Doivent être visés par le service des impôts.
- 10 - Une copie de jugement et le casier judiciaire qui ne porte pas la mention "Néant"
- 11 - Les mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- 12 - Planning prévisionnel des travaux et délai

## B/ Offre Technique :

- 1 - La déclaration de souscription dûment remplie, signée, paraphée et datée par l'entreprise.
  - 2 - Instructions aux soumissionnaires dûment signés et paraphés.
  - 3 - Le cahier des charges dûment paraphé page par page et signé, la dernière page doit porter la mention manuscrite « lu et accepté ».
  - 4 - Mémoire technique (dûment rempli, daté, signé et paraphé).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret

## C/ Offre Financière :

- 1 - La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et paraphée.
  - 2 - Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé et signé par le soumissionnaire.
  - 3 - Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé et signé par le soumissionnaire.
- Les offres devront être cachetées de trois enveloppes distinctes portant la mention « dossier de candidature - offre technique - offre financière » et mises dans une enveloppe extérieure qui portera de façon apparente au dessus de l'adresse de l'administration l'inscription suivante :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »  
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05/2019

Le délai de dépôt des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les journaux ou le BOMOP.  
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (10H00) du dernier jour de la durée de préparation des offres.  
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date de dépôt des offres.  
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

CAN-2019

# Cinq gardiens pour trois places

*S'il y a un poste où l'embarras du choix est permis à l'entraîneur national Djamel Belmadi en prévision de la CAN qui débute le 21 juin prochain en Egypte, c'est bien celui du gardien de but.*

**E**n effet, le coach national risque de trouver des difficultés pour choisir ses trois portiers, tellement ils sont près de cinq keepers à se disputer trois places. Il s'agit de M'Bolhi, Doukha, Oukidja, Zeghba et Asselah.

Ce dernier est en train de réussir une très belle saison dans le championnat saoudien où évoluent également les deux premiers nommés, ce qui lui permettra de prétendre à une place parmi les 23 pour le rendez-vous continental, et ce, pour la deuxième fois de rang. Le portier algérien Malik Asselah a tout simplement terminé la saison, clôturée le week-end passé, comme le gardien le plus performant. En effet, Asselah, qui a disputé l'intégralité des matchs du Hazm Al Rass, a fini la saison avec 122 arrêts en 30 matchs, une moyenne de 4,07 arrêts par match. Il a devancé l'international ukrainien Maksym Koval, deuxième avec 100 arrêts, et son compatriote algérien Azzedine Doukha, troisième avec 97

arrêts. Asselah a également fini la saison avec le plus grand nombre d'arrêts de la surface de réparation avec 76 arrêts, soit 2,53 arrêts par match, devançant toujours l'Ukrainien Koval (61 arrêts).

Arrivé en Arabie saoudite après deux saisons avec la JS Kabylie, Asselah est l'une des révélations de la saison en Saudi Pro League. Voilà qui donnerait matière à réfléchir au sélectionneur national, surtout que le portier N° 1, Raïs M'Bolhi, qui a effectué au cours de la dernière journée son retour à la compétition près deux mois d'absence à cause d'une fracture au doigt, n'a guère été rassurant. Le portier algérien, aligné d'entrée avec le brassard de capitaine pour le compte de la 30<sup>e</sup> et ultime journée du championnat saoudien contre Al Ahli, a encaissé cinq buts. Le dernier match de M'Bolhi remonte au 15 mars contre Al-Shabab, lors duquel il s'est blessé avant de devoir se faire opérer.

Bessa N.



## Coupe d'Algérie - JSM Béjaïa La finale se prépare dans une atmosphère très tendue

Le président Houassi Belkacem et les membres de son bureau directeur ont décidé de se retirer des affaires du club en raison de la crise financière grave que traverse la JSM Béjaïa depuis quelques mois. Houassi Belkacem a ainsi déclaré, dimanche en fin d'après-midi, au micro de la radio locale, que la situation du club est très inquiétante suite, notamment à la grève illimitée des joueurs afin de réclamer le paiement de leurs salaires. Houassi dira à ce sujet : «Les joueurs sont dans leur droit de réclamer le paiement de leurs salaires. Ce sont des salariés du club, ils ont réclamé une partie de leur argent. Ils ont fait ce qu'il fallait faire durant la saison pour permettre au club d'atteindre la finale de la Coupe d'Algérie. Je comprends parfaitement leur attitude. Ils ont déclenché un mouvement de grève et sont rentrés chez eux.»

Le président de la JSM Béjaïa explique que les joueurs, qui ont réalisé l'essentiel en atteignant la finale de la Coupe d'Algérie, sont en droit de réclamer leur dû. Néanmoins, cette grève arrive au mauvais moment pour le doyen des clubs kabyles qui doit se préparer sérieusement pour la rencontre face au CR Belouizdad. Houassi ne s'est pas arrêté là, il ajoutera : «Nous avons sollicité les autorités locales pour nous venir en aide, mais à l'heure actuelle, nous ne voyons rien venir. Nous avons demandé une audience au wali, il y a cela plus de 20 jours, mais jusqu'à présent, il n'a pas eu le temps de nous recevoir. Nous sommes sur le point de disputer une finale historique pour le club, la ville et la région. Je pense que nous méritons une certaine attention de la part des autorités. Ces dernières nous ont ignorés ; devant cet état de fait, nous avons décidé, moi en tant que président et les autres membres qui m'accompagnent, de démissionner. Cela ne peut plus continuer ainsi.» Une déclaration qui a d'ailleurs beaucoup affecté le moral des supporters qui ne comprennent pas qu'à la veille d'une rencontre aussi importante, le club continue de subir le manque de considération de la part des autorités locales. Néanmoins, beaucoup estiment que cette démarche consiste à mettre la pression sur les responsables de la wilaya de Béjaïa et que Houassi ne compte pas se retirer des affaires du club à l'heure actuelle, surtout que la JSM Béjaïa a réussi à atteindre, pour la première fois depuis 11 ans, la finale de la Coupe d'Algérie.



Une assemblée générale des actionnaires de la société sportive de l'ASM Oran sera organisée dans les prochains jours pour examiner et prendre les décisions qui s'imposent face à la situation délicate que traverse le club

## Ligue 2 Mobilis - ASM Oran Bientôt une assemblée des actionnaires pour dénouer la crise

de Ligue deux de football Mobilis. Les actionnaires devront, notamment désigner un nouveau conseil d'administration à même d'éviter à la formation oranaise un avenir qui s'annonce incertain, a indiqué, Larbi Oumamar, membre de la direction de l'ASMO. Le deuxième club-phare de la capitale de l'Ouest du pays, qui a assuré in extremis son maintien dans l'antichambre de l'élite pour le deuxième exercice de rang, vit des turbulences depuis la fin de la saison causées notamment par le retrait de plusieurs dirigeants, à leur tête le président du club sportif amateur, Merouane Beghor, qui assurait la gestion du club professionnel. Outre Beghor, d'autres responsables actifs de la formation de «M'dina J'dida», à l'image de Mohamed Saâdoune et Larbi Oumamar, s'apprentent à leur tour à jeter l'éponge. Selon Oumamar, également membre du bureau fédéral, la crise financière, qui perdure dans le club depuis déjà plusieurs années, est à l'origine du départ des principaux dirigeants du club «car n'arrivant plus à subvenir aux besoins du club», a-t-il déploré. Lors de l'assemblée générale ordinaire du club sportif amateur de l'ASMO tenue récemment, il a été souligné que les recettes du club étaient quasiment insignifiantes (11 millions de dinars), faisant remarquer au passage que ces recettes proviennent des autorités locales (APC et Direction de la jeunesse et des sports), en l'absence d'aucun sponsor, «ce qui est anormal pour un club évoluant dans le deuxième palier», a encore regretté Larbi Oumamar.

## USM Harrach Benabderrahmane fixe un ultimatum avant de passer à l'acte

Alors que plusieurs joueurs ont décidé de saisir la Chambre de résolution des litiges, d'autres ont préféré se montrer patients et donner encore du temps à la direction afin de pouvoir trouver des solutions. Parmi ces derniers, le duo axial Farès Benabderrahmane- Fayçal Abdat. Ils ont décidé de rester avec l'équipe et même si la direction leur a promis qu'ils allaient toucher leur argent dès les premiers jours du mois de Ramadhan, ils ont tout de même décidé de rester. Cependant, rien n'est encore sûr quant à la suite des événements. Il faut dire que Farès Benabderrahmane ne va pas attendre indéfiniment. Il a décidé de donner un ultimatum à la direction jusqu'à la fin du mois de Ramadhan avant de saisir la CRL à son tour.

Le défenseur axial harrachi a d'ailleurs fait appel aux services d'un huissier de justice afin de constater de la situation. Il veut suivre le règlement à la lettre. Ce qui est sûr, Farès Benabderrahmane a été l'un des éléments les plus importants de l'équipe harrachie la saison écoulée. Son association avec Fayçal Abdat dans l'axe de la défense a sauvé l'équipe à plusieurs reprises. Par ailleurs, le premier responsable de la barre technique harrachie a tout le temps compté sur eux et ne veut en aucun cas se séparer de l'un de ces deux éléments la prochaine saison. Ce qui est sûr, le départ de Farès Benabderrahmane n'arrangera en aucun cas l'équipe la prochaine saison. Il faut dire que les Jaune et Noir ont trouvé l'équilibre en défense grâce au duo axial, et si l'un des deux décide de quitter le club au mercato d'intersaison, le club sera dans l'embarras. Ainsi, Farès Benabderrahmane laisse encore un peu de temps aux dirigeants et au président Mohamed Laïb afin de régler le problème d'argent. En tout cas, les joueurs attendent au moins un signe de la direction afin d'avoir une idée



sur la suite des événements. Les Jaune et Noir ont eu des promesses et n'apprécient pas que les dirigeants ne les ont pas encore contactés afin de pouvoir se préparer pour la suite. Même s'ils n'ont pas encore perçu leur argent, ils veulent au moins que la direction fasse face et leur explique la situation actuelle. De ce fait, les prochains jours seront décisifs pour l'équipe harrachie ; si la direction ne trouve pas de solutions rapidement, l'USMH se dirigera vers une nouvelle saison difficile.

CAN-2019

# Le programme des Verts arrêté

Ça y est, on connaît désormais le programme officiel de la sélection nationale en prévision de la Coupe d'Afrique des nations en Egypte prévue du 21 juin au 19 juillet.

La FAF l'a publié, hier, son site mettant un terme aux spéculations et autres fausses informations à ce sujet parues ces derniers temps sur différents sites et journaux.

Comme il fallait s'y attendre, l'entraîneur des Verts a jeté son dévolu sur son pays d'adoption, le Qatar, pour y effectuer un stage d'une dizaine de jours (du 8 au 18 juin). Le regroupement sera ponctué de deux tests amicaux contre deux équipes africaines le Burundi (11 juin), et le Mali (16 juin). Mais avant de s'envoler vers le Qatar, les joueurs de l'équipe nationale seront réunis à partir du 3 juin au Centre technique de Sidi Moussa (CTN). « Cette première étape pourrait débiter un peu plus tôt pour certains joueurs qui devront passer des tests médicaux exigés par la CAF avant le début de la CAN », précise le communiqué de la Fédération. Enfin, la délégation algérienne débarquera en Egypte le 18 juin, soit cinq jours avant son premier match contre le Kenya au Caire. Les choses sérieuses commenceront donc au début du mois prochain lorsque tous les championnats seront terminés. Djamel Belmadi pourra alors mettre en

place sa stratégie globale en vue de la grande bataille. Reste à savoir avec quel effectif ? Une liste élargie a filtré ces derniers jours. Une pré-sélection qui comporte quelques surprises comme la présence de Belkebla dans cette liste, mais aussi d'autres noms qui ne seront pas forcément retenus dans la liste finale des 23. Cela dit, le sociétaire du Stade Brestois est ravi de faire partie des potentiels sélectionnés pour le CAN. « Je suis l'homme le plus heureux au monde. Vous ne savez pas qu'est-ce que ça symbolise pour moi de représenter mon pays, c'est quelque chose d'extraordinaire », a-t-il déclaré. Andy Delort, le buteur de Montpellier qui vient d'obtenir son passeport algérien, attend pour sa part un signe de Belmadi. « La CAN me branche, oui. Si je peux la faire, je serais le plus heureux. Mais s'il faut attendre, j'attendrai. Ça sera après », a-t-il confié dans l'émission « Le Vestiaire » de RMC Sport. « Je n'ai pas d'appel à passer.



C'est à lui de le faire. J'ai fait toutes les démarches possibles, tout seul. Ça fait un moment que j'y pense. J'ai envie de mouiller le maillot. On connaît mon caractère et je donne tout sur le terrain. Si c'est pour mon pays, ça sera encore mieux », a-t-il ajouté.

Un appel du pied qui ne devrait pas laisser de marbre le sélectionneur national, même s'il a l'embarras du choix dans le secteur offensif où Bounedjah est assuré d'être le titulaire à la

pointe de l'attaque. Belmadi l'a confirmé à maintes reprises. Il compte beaucoup sur le buteur d'Essad en Egypte. Le coach a également avoué qu'il a déjà son groupe dans la tête à un ou deux éléments près. Les tauliers comme Mahrez, Brahimi, Feghouli, Atal, M'Bolhi, Bensebaïni, Benlamri, Mandi ou encore Belaïli sont sûrs d'y être. Pour le reste on ne doit pas tarder à les connaître.

Ali Nezioui

## Celta Vigo

### Boudebouz comme monnaie d'échange ?

Après une belle phase retour avec le Celta Vigo et après avoir participé au maintien du club, Ryad Boudebouz pourrait bien rester avec le Celta. Selon Di Marzio les dirigeants du Bétis seraient très intéressés par le profil du milieu terrain du Celta, Lobotka, ils seraient prêts à déboursier 20 M€ et céder Ryad Boudebouz au Celta pour obtenir le joueur slovaque. Boudebouz qui était titulaire lors de la dernière journée en Liga est toujours dans l'expectative concernant son avenir au Bétis. Le départ de Quique Setién et la probable arrivée de Julien Lopetegui devrait rapidement déterminer l'avenir de l'Algérien.

### Direction le Qatar pour Benzia ?

Les responsables du LOSC, club avec qui l'international algérien, Yassine Benzia, est lié, auraient trouvé un accord avec la direction d'un club qatari, lors des derniers jours, selon les informations de la presse turc. Le milieu de terrain de 24 ans devrait rejoindre le championnat du Qatar pour un transfert estimé à 3,2 millions d'euros, toujours selon la même source. L'ancien de l'Olympique Lyonnais avait rejoint, lors du mercato d'été dernier, le club turc de Fenerbahce en prêt. Une mauvaise expérience pour le joueur de Lille, il sera écarté de l'équipe pour cette deuxième partie de saison.

### Mostefa : « J'aimerais bien finir en Ligue 2 »

Après la descente de Béziers en National, l'ex-international algérien Mehdi Mostefa ne compte pas continuer son aventure avec le club biterrois et prolonger son contrat, l'ancien joueur de Lorient aimerait bien continuer en Ligue 2 pour y terminer sa carrière. Mehdi Mostefa, interrogé par maligue2.fr, déclare : « Je ne sais pas ce que je vais faire. J'ai tenté de réaliser la meilleure saison possible en évoluant à un poste différent, qui m'a fait me sentir mieux. Je suis mieux physiquement qu'il y a un ou deux ans alors que je prends en âge. Je me suis senti dans la peau d'un leader malgré cette descente. Maintenant, je vais attendre ce que l'on va me dire. Mais j'aimerais bien finir ma carrière en Ligue 2... ». Mostefa a 35 ans et au vu de sa saison pourrait encore rendre service en Dominos Ligue 2.

## Delort sur RMC Sport :

### « Je veux mouiller le maillot pour l'Algérie »



Invité de l'émission le « Vestiaire » diffusée lundi en soirée sur RMC Sport, en compagnie de ses coéquipiers de Montpellier, Benjamin Lecompte, Ruben Aguilar, Vitorino Hilton, le Franco-Algérien, Andy Delort, qui a récemment récupéré son passeport algérien a expliqué son choix de postuler chez les Verts. « Ma mère est algérienne, mon grand-père, mon arrière-grand-père... c'est une décision dont j'ai discuté avec ma famille. J'ai choisi et j'en suis fier », a fait savoir Delort et d'ajouter : « La vie est compliquée, Je ne vais pas rentrer dans les détails parce que cela ne regarde personne. Mais parfois dans la vie, on apprend des choses, on se découvre un peu plus tard. Cela s'est passé comme ça et j'ai pris ma décision. C'est une

décision personnelle, personne ne m'a appelé en fait. C'est moi qui a décidé de faire les démarches pour y aller. Aujourd'hui, j'ai envie de jouer pour l'Algérie et porter ce maillot », explique l'attaquant du MHSC. Concernant la prochaine coupe d'Afrique des nations, Andy Delort souhaite bien évidemment figurer dans la liste des 23 joueurs qui iront en Égypte « La CAN ? Si je peux la faire, je serai le plus heureux au monde. S'il faut attendre pas de soucis, j'attendrai après la CAN. En tous cas, je pense pouvoir apporter. J'ai fait toutes les démarches possibles tout seul, cela m'a pris un peu de temps. Ça fait un moment que je pense qu'à ça. J'ai envie de mouiller le maillot. On connaît mon caractère, sur le terrain je ne lâche rien. Si c'est pour mon pays, ça sera encore mieux... »

### Belkebla dans la liste élargie, Rachid Ghezzal n'y croit pas

Après une très belle saison sous les couleurs de Brest conclue par une montée en Ligue 1, le milieu terrain Haris Belkebla a été récompensé par Djamel Belmadi. En effet, le sélectionneur a coché son nom dans la liste élargie en vue de la CAN-2019. Nous avons joint le joueur qui nous a confirmé la nouvelle en nous indiquant qu'il avait reçu la convocation hier de la part de la FAF. Le milieu qui nous avait indiqué au mois de février qu'il souhaitait porter le maillot de l'équipe première d'Algérie touche du doigt son objectif, reste maintenant à faire partie de la liste finale des 23. Pour rappel, Haris Belkebla avait déjà porté le maillot algérien des U23 lors des J.O de Rio De Janeiro. S'agit-il d'une forme de lucidité de l'attaquant de Leicester, mais Rachid Ghezzal sera présent à un tournoi de futsal en France le 29 juin prochain à une semaine de la CAN. En attendant la liste que Djamel Belmadi devrait dévoiler dans les prochains jours on apprend au travers du compte instagram de Rachid Ghezzal, qu'il sera présent avec Nabil Fekir et Kurt Zouma à un événement caritatif à Vaulx-en Velin. L'Algérien qui n'a plus été appelé dans le groupe des Foxes depuis trois matchs s'est fait une raison.

## FC Porto

### Brahimi fera une annonce pour son avenir

L'international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, fera une annonce au sujet de son avenir sportif après la dernière rencontre de la saison, la finale de la Coupe face au Sporting, ce samedi, au stade national du Jamor à Lisbonne selon la presse locale. L'ancien attaquant de Grenade est arrivé à la fin de son contrat avec le club de Porto après cinq saisons de bons et loyaux services. Le milieu de terrain offensif des Verts n'a trouvé aucun accord avec ses dirigeants lors des deux dernières saisons pour une éventuelle prolongation de contrat. La finale de la Coupe du Portugal sera assurément

le dernier match de Brahimi avec Porto. Everton envoie des scouts pour Brahimi. La direction du club anglais d'Everton aurait envoyé des recruteurs pour évaluer les performances de l'ailier algérien lors du dernier match face au Sporting selon les informations du quotidien portugais O Jogo. Les responsables des Toffees sont intéressés depuis plusieurs années par le profil du joueur de 29 ans. Les Anglais ne seraient pas les seuls sur ce dossier, plusieurs clubs européens auraient montré un intérêt à l'image de l'Olympique de Marseille, du Bétis Séville ou encore du Milan AC et de la Lazio.



Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Tindouf
Min Max	14°/22°	14°/25°	9°/22°	19°/33°	17°/36°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	03:51	12:45	16:35	19:57	21:32

## Coopération bilatérale algéro-nigérienne Le chef de l'Etat reçoit le Premier ministre du Niger

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier, à Alger, le Premier ministre du Niger, Brigi Rafini, qui effectue une visite officielle en Algérie. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du Premier ministre Noureddine Bedoui, et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Rafini avait entamé, lundi, une visite officielle de deux jours en Algérie dans le cadre de la tradition de dialogue et de concertation existant entre les deux pays. Cette visite constitue une opportunité pour les deux parties afin d'examiner l'état de la coopération bilatérale ainsi que les perspectives de sa dynamisation et de son élargissement et d'aborder les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

T. M.



Présidentielle du 4 juillet

## 76 lettres d'intention déposées

Un total de 76 lettres d'intention a été déposé par les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, selon un bilan provisoire de remise des formulaires de souscription de signatures individuelles, rendu public mardi par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «Le ministère de l'intérieur informe que suite à la convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019, le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles pour les postulants à la candidature à l'élection de la prési-

dence de la République, arrêté dimanche 19 mai 2019, compte 75 lettres d'intention déposées», note la même source. «Les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur, ajoute le communiqué, relevant que l'opération se déroule dans de «bonnes conditions». Pour rappel, sur les 75 lettres d'intention, trois émanent des partis politiques, à savoir l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Front El Moustakbel (FM) et le Front algérien pour le développement, liberté et équité (FADLE).

T. M.

Aïd El Fitr

## La Zakat fixée cette année à 120 DA



un ou 2 jours avant l'Aïd El Fitr». La Zakat El Fitr est obligatoire pour «tout musulman, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière et qui doit faire don de la Zakat pour lui-même et pour les personnes à sa charge», a rappelé le ministère.

T. M.

## Ooredoo réunit ses employés de la région Centre pour un iftar Ramadhan

Ooredoo entend valoriser ses employés et renforcer leur sentiment d'appartenance à l'entreprise. Ooredoo continue de partager l'ambiance du mois de Ramadhan avec ses employés en organisant des iftar et des soirées conviviales en leur honneur. Ainsi, Ooredoo a organisé, ce lundi 20 mai à l'hôtel AZ à Alger, un iftar Ramadhan qui a réuni les employés de la région Centre en présence du directeur général, Abdullatif Hamad Dafallah, et de l'encadrement de l'entreprise. Cette rencontre vient après celles organisées le 13 mai à Constantine pour les employés de la région Est et le 14 mai à Oran pour les employés de l'Ouest. Dans son message aux employés, Abdullatif Hamad Dafallah a déclaré : «Ooredoo est honorée de saisir chaque année l'occasion de ce mois sacré pour partager avec ses employés un iftar Ramadhan dans une ambiance amicale et conviviale. Je profite de cette rencontre pour vous remercier pour les efforts que vous déployez quotidiennement afin de porter notre entreprise vers le meilleur et pour satisfaire nos clients. Je vous invite à poursuivre le travail avec sérieux et dévouement.»

Ces rencontres constituent pour le directeur général d'Ooredoo l'opportunité de présenter ses vœux du



Ramadhan aux employés tout en saluant leur engagement qui permet à Ooredoo de maintenir sa position sur le marché algérien de la téléphonie mobile.

A travers ces initiatives, Ooredoo entend valoriser ses employés et renforcer leur sentiment d'appartenance à l'entreprise.

• Skikda

## L'APC d'Aïn Zouit dissoute sur décision du wali vu la situation de blocage

L'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Zouit vient d'être dissoute sur décision du wali suite à la situation de blocage qui y prévalait depuis un moment. Le chef de l'exécutif local, Hadjri Darfouf, a confié la gestion des affaires courantes de cette Assemblée populaire communale au chef de la daïra d'El Hadaik. Cette décision intervient après la mise en demeure adressée par le chef de l'exécutif local à cette APC au sujet de la situation de blocage ayant entravé le lancement de 6 projets, d'un coût de 50 millions de dinars, inscrits au profit de localité d'Aïn Zouit dans le cadre du plan communal de développement (PCD) 2019. Il a été observé que cette situation avait également conduit au non-paiement de dépenses obligatoires liées à la consommation d'eau et d'énergie et des salaires des travailleurs, auxquels la wilaya avait consacré 45 millions de dinars, a-t-on ajouté. La dissolution de l'APC d'Aïn Zouit vise à préserver les intérêts des habitants de cette commune, a-t-on affirmé de même source.

T. M.

• Relizane

## Un réseau international de faussaires de billets de banque démantelé

Les éléments de la Gendarmerie de Zemmoura (20 km au sud de Relizane) ont démantelé un réseau international de faussaires et trafiquants de billets de banque, composé de trois personnes, dont un ressortissant étranger, et saisi plus de 136.000 faux euros. L'opération a été menée lors de la perquisition d'un domicile à Zemmoura où ont été découverts des faux billets de 136.620 euros, 1.800 dollars US et 370.000 DA. Elle a permis la saisie de 19.521 billets prêts à la falsification, des passeports étrangers, des outils informatiques et des solutions chimiques utilisées pour la falsification. Un véhicule utilisé pour les déplacements des éléments de ce réseau criminel opérant dans plusieurs wilayas de l'ouest du pays a été aussi saisi. Les personnes arrêtées seront présentées devant la justice une fois l'enquête terminée.

T. M.

## Remerciements

Etant dans l'incapacité de répondre individuellement à tous ceux qui ont compati à notre douleur, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de madame Saïdi Keltoume épouse d'Abdelkader Mouloud, née le 28 mars 1928, à Taguelmimt wilaya de Béjaïa décédée le 24 avril 2019, son fils Salah, son beau-fils Fateh ses filles Bahia, Houria, Tassadit, Dahbia, Louiza, Zahra, ainsi que leurs enfants, Amine, Youcef, Khadidja et Meriem toute la famille Abdelkader et Saïdi de Douaouda et de Koléa remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence se sont associées à notre peine.



«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

Repose en paix mère, belle-mère - grand-mère

## Condoléances

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris hier la triste nouvelle de la disparition de Azzouz Abderrahmane à l'âge de 64 ans et enterré le même jour à Birtouta. En cette douloureuse circonstance, MM. Meraou Tewfiq, Boumaaraf Walid, Ahsene Saaid et Hamdi Mouloud, ainsi que tout le collectif de L'Echo d'Algérie présentent à Sofiane, fils du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent de leurs sympathies priant Dieu le Tout-Puissant d'accueillir le disparu en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

